

PLAN DE CONTINGENCE 2021-2022 HAÏTI

Ouragan
Déplacements
Troubles Civils



Juin 2021

Préparé par l'équipe humanitaire de pays

1. Résumé Stratégique
2. Analyse de Situation & Risques
3. Stratégie de Réponse
4. Scénarios
5. Procédures Opérationnelles Standards
6. Plans Opérationnels par Secteurs
7. Actions de Préparations Minimales

RÉSUMÉ STRATÉGIQUE

Depuis plusieurs décennies, Haïti est confronté à des défis sociopolitiques, sécuritaires et économiques récurrents qui trouvent leur origine essentiellement dans des problèmes systémiques et structurels profondément ancrés. Une analyse des besoins humanitaires en Haïti a révélé que plus de 4,4 millions d'Haïtiens, soit environ 40 % de la population, auront besoin d'une assistance humanitaire en 2021.

Compte tenu des risques croissants associés à la saison des ouragans de 2021 et des troubles civils potentiels liés d'abord au référendum sur la modification de la constitution initialement prévu pour la fin du mois de juin, puis aux élections présidentielles et législatives qui se tiendront à la fin de l'année, les partenaires humanitaires en Haïti ont décidé de travailler ensemble pour s'assurer qu'un plan est en place pour faire face à la phase initiale d'une urgence.

Le plan d'urgence a été élaboré sous la responsabilité du coordinateur humanitaire par l'intermédiaire de l'équipe humanitaire de pays (EHP) et comprend des représentants des principaux organes gouvernementaux, des organisations nationales et internationales, du Mouvement de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, des partenaires de développement et des agences des Nations unies. Au total, 20 organisations ont participé à l'atelier de préparation du plan d'urgence les 20 et 21 mai 2021.

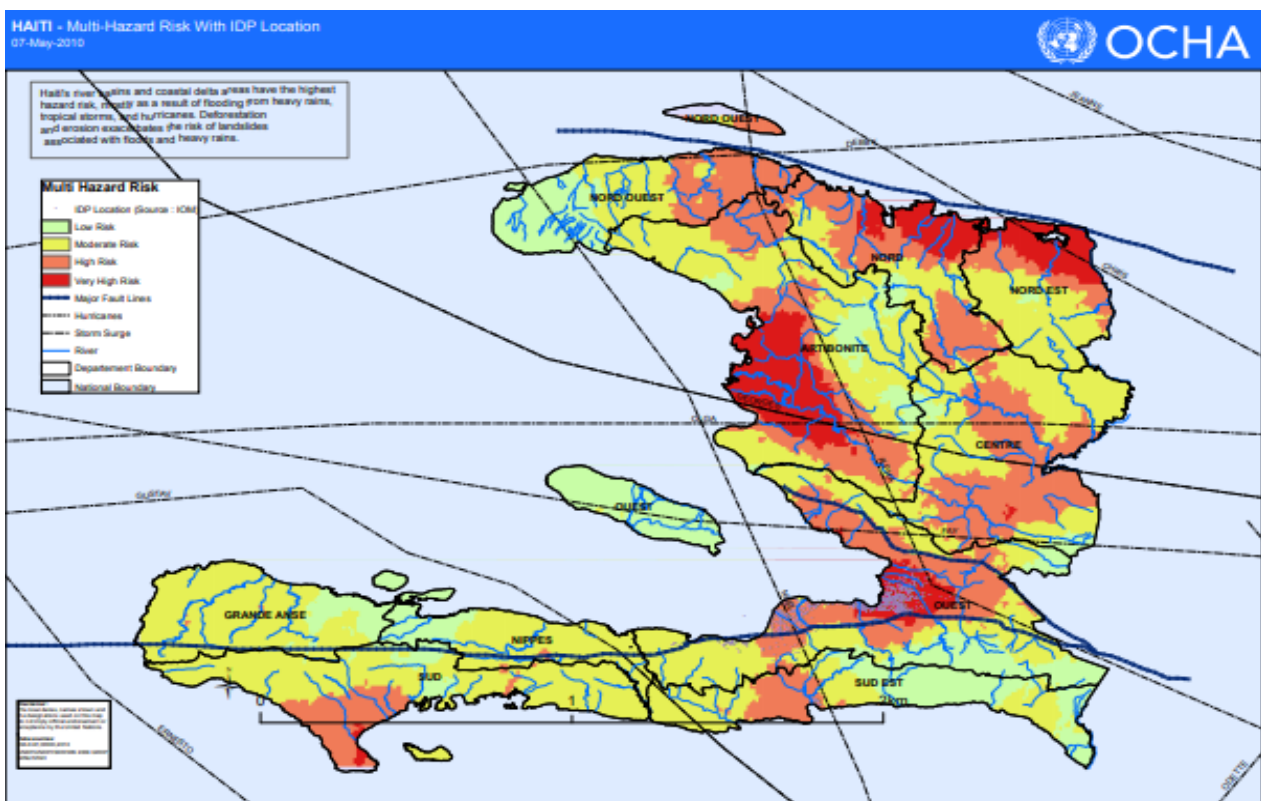
Au-delà du plan, la réussite de la préparation et de la réponse aux crises nécessite un leadership fort de la part de l'équipe humanitaire de pays pour assurer la direction stratégique de l'ensemble du processus de coordination et planification. La clarification des rôles et des responsabilités des différents acteurs nationaux et internationaux permettra aux membres de l'équipe humanitaire de pays, en particulier ceux ayant une responsabilité sectorielle, de promouvoir une coordination adéquate au sein de leurs secteurs respectifs et l'appropriation du processus de mise en œuvre du plan, notamment par le suivi des actions minimales de préparation, le suivi des SOPs et la mise en œuvre des plans de réponse tels que décrits dans ce document.

En suivant largement le modèle de la *Stratégie en matière de préparation à la réponse aux urgences* du IASC¹, ce plan d'urgence inter-agences et multisectoriel contient trois éléments pratiques :

1. Une liste de mesures préparatoires par secteur (Actions préparatoires minimales)
2. Un registre des interventions de réponse (Plans opérationnels)
3. Une checklist des actions inter-agences couvrant les trois premières semaines de la réponse (Procédures opérationnelles standard).

Par ailleurs, le plan est en ligne avec les objectifs et actions de réponses prévues dans le Plan de Réponse Humanitaire 2021 et prend en compte 1. les engagements du IASC sur la responsabilité envers les personnes affectées et la protection contre l'exploitation et les abus sexuels² 2. la Charte sur l'inclusion des personnes handicapées dans l'action humanitaire³ et le guide des Genre en Action Humanitaire⁴. En conséquence, une attention particulière a été accordée aux actions visant à protéger les populations les plus vulnérables, à l'attention portée aux personnes handicapées et aux questions de genre. Les éléments pertinents du Plan national de gestion des risques de catastrophes 2019 - 2030 ainsi que le Plan national de contingence hydrométéorologique ont été inclus dans ce document.

Ce plan est le résultat d'un travail inter-agences mené sur la période mai-juin 2021 et a vocation à être mis à jour en fonction des évolutions du pays, notamment en ce qui concerne la probabilité et l'impact des risques ainsi que la capacité et la modalité de réponse des agences onusiennes et des partenaires.



Source: OCHA, 2010

¹ [Emergency Response Preparedness Approach](#), IASC, 2016

² [Engagements du IASC sur la responsabilité envers les personnes affectées et la protection contre l'exploitation et les abus sexuels](#), IASC, 2017

³ [Charte pour l'Inclusion des Personnes Handicapées dans l'Action Humanitaire](#), Humanitarian Charter, 2016

⁴ [Le guide des genres pour les actions humanitaire](#), IASC, 2018

ANALYSE DE LA SITUATION ET DES RISQUES

Informations sur le pays et analyse du contexte

Depuis plusieurs décennies, Haïti est confronté à des défis sociopolitiques, sécuritaires et économiques récurrents qui trouvent essentiellement leur origine dans des problèmes systémiques et structurels profondément ancrés. Le pays est également très exposé aux aléas du climat et aux effets du changement climatique. Le contexte agro-climatique d'Haïti en 2020, caractérisé par une pluviométrie inférieure à la normale, la détérioration de la situation économique et la pandémie de COVID-19 ont contribué à l'augmentation du nombre de personnes en situation d'insécurité alimentaire (Classification intégrée de la sécurité alimentaire IPC phases 3 et 4), qui s'élevait à 4,1 millions il y a 12 mois. Parmi les personnes dans le besoin, plus de 4,4 millions d'Haïtiens seront en insécurité alimentaire et 3,5 millions auront des vulnérabilités multidimensionnelles en 2021-2022. Selon l'indice de gestion des risques (INFORM⁵), Haïti présente un risque global de 6,2 sur 10, ce qui en fait un pays à haut risque pouvant nécessiter une aide humanitaire internationale en cas de crise.

Résumé des risques

Ce plan d'urgence est fondé sur une analyse des risques de catastrophe basée sur une évaluation des conséquences humanitaires et de la probabilité d'occurrence. Un atelier inter-agences visant à préparer le plan d'urgence a été organisé les 20 et 21 mai 2021 et a abouti à la matrice Impact/Probabilité ci-dessous. Cette analyse permet de hiérarchiser les risques et de ne prendre en compte que les menaces les plus pertinentes afin de permettre une planification réaliste des contingences et donc une utilisation rationnelle et efficace des ressources par l'équipe humanitaire pays et les partenaires haïtiens.

En accord avec les principes humanitaires et les intérêts de la population, les critères de priorisation utilisés dans cette analyse sont les suivants :

- Les conséquences humanitaires (impact en termes de pertes de vies humaines, de réduction de l'accès aux services sociaux de base, impact environnemental, etc.)
- La probabilité d'occurrence (au regard de la récurrence du phénomène, de l'évolution prévisible de l'environnement physique, économique, social, politique, etc.)

La classification des risques dans la matrice d'analyse permet de déterminer les crises susceptibles de se produire au cours des six prochains mois, c'est-à-dire entre juin 2021 et décembre 2021. L'analyse se fait sur la base de quotas attribués aux deux variables de conséquences humanitaires et de probabilité d'occurrence, chacune affectée à cinq (5) valeurs graduées. Parmi les risques et les influences possibles sur les vulnérabilités des populations affectées au cours des prochains mois, on peut citer :

- Les développements politiques (notamment les élections);
- Les perspectives de sécurité;
- Les enjeux sociaux et les risques liés à de possibles mouvements de contestation;
- Les prévisions économiques nationales;
- Les menaces naturelles majeures (inondations, ouragans, sécheresses, tremblements de terre) ;
- Les épidémies y compris l'évolution de la COVID-19.

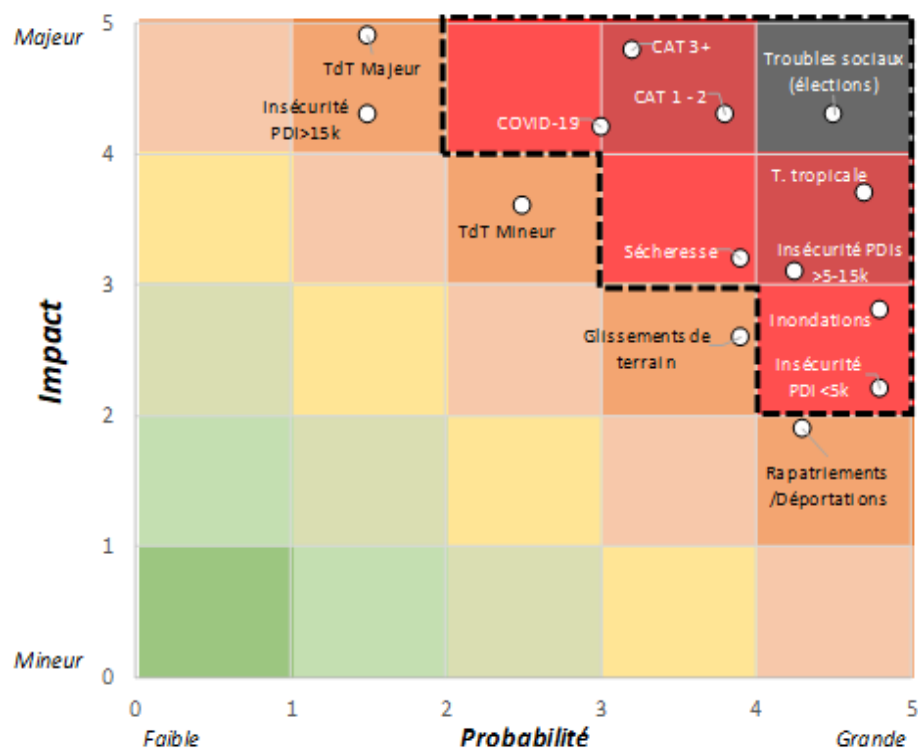
⁵ InfoRM est un moyen de comprendre et de mesurer le risque de crises humanitaires et comment les conditions qui y conduisent affectent le développement durable. Le modèle InfoRM est basé sur des concepts de risque publiés dans la littérature scientifique et envisage trois dimensions du risque: les dangers et l'exposition, la vulnérabilité et le manque de capacité d'adaptation.

Aléas	P	I	R
Inondations et glissements de terrain	5.0	2.0	2.0
Tempête tropicale	4.5	3.0	2.7
Ouragan Cat 1 - Cat 2	4.0	4.5	4.0
Ouragan Cat 3 - Cat 5	3.5	5.0	3.5
Tremblement de terre mineur	2.0	3.0	1.2
Tremblement de terre majeur	1.5	5	1.5
Troubles civils/sociaux-politiques (peyi lock)	4	4	3.2
Insécurité provoquant des déplacements de population	3.5	3.5	2.5

P = Probabilité I = Impact R = Risque

Figure : Analyse des Risque

Analyse des risques Juin - Décembre 2021



----- Portée du plan de contingence

<p>Probabilité :</p> <p>1= Très Improbable (Jusqu'à 20% de probabilité d'occurrence)</p> <p>2 = Improbable (20-40%)</p> <p>3 = Probabilité modérée (40-60%)</p> <p>4 = Probable (60-80%)</p> <p>5 = Très Probable (supérieur à 80%)</p>	<p>Impact sur l'ensemble de la population :</p> <p>1 = Négligeable (</p> <p>2 = Mineur</p> <p>3 = Modéré</p> <p>4 = Sévère</p> <p>5 = Critique</p>
<p>* dues aux élections, problèmes économiques, « émeutes de la faim ».</p>	

Conséquences humanitaires

Les conséquences humanitaires varient en fonction du type d'aléa et de son intensité. Le tableau ci-dessous présente une projection des estimations par aléa.

Aléas	Pop. affectée	PIN	Cible
Inondations et glissements de terrain	250 000	150 000	100 000
Tempête tropicale	800 000	400 000	250 000
Ouragan Cat 1 - Cat 2	2 500 000	1 250 000	850 000
Ouragan Cat 3 - Cat 5	5 000 000	3 200 000	1 700 000
Tremblement de terre mineur	1 500 000	750 000	350 000
Tremblement de terre majeur	4 500 000	4 000 000	2 750 000
Troubles civils majeurs au niveau national (Peyi lock)	6 000 000	2 500 000	1 500 000
Insécurité "localisée" provoquant des déplacements de population	30 000	30 000	30 000

Contenu des priorités, le plan de contingence se concentre ici sur le quadrant supérieur droit de la matrice Impacts/Probabilités et de ce fait, sur trois scénarios distincts décrits ci-dessous, à savoir :

1. Une réponse à des troubles civils majeurs (Peyi lock)
2. Une réponse à un déplacement de population
3. Une réponse humanitaire à un ouragan

Aléas	Population Cible / Département Affectés	Secteur d'interventions Prioritaires
Troubles civils (Peyi Lock)	<ul style="list-style-type: none"> • Déplacés internes, retournés, ressortissants des pays tiers, familles d'accueil et communautés hôtes • Populations vulnérables 	<ul style="list-style-type: none"> • Santé • Sécurité alimentaire • EPAH • Abris • Education • Protection
	Ouest, Nord, Artibonite	
Insécurité "localisée"	<ul style="list-style-type: none"> • Déplacés internes • Familles d'accueil et communautés hôtes • Populations vulnérables 	<ul style="list-style-type: none"> • Abris • Santé • Sécurité alimentaire • Protection
	Port-au-Prince (quartiers "sensibles")	

Hydrométéorologiques	<ul style="list-style-type: none"> • Les populations vivant dans les zones à risque • Les ménages d'agriculteurs/éleveurs, enfants de moins de 5 ans, les femmes enceintes et allaitantes, • Populations vulnérables 	<ul style="list-style-type: none"> • Sécurité alimentaire • Nutrition • Santé • WASH • Protection • Abris/NFIs • Education
	Grand'Anse, Sud and Nippes, Ouest, Sud-Est	

STRATÉGIES DE RÉPONSE

Objectifs et activités de réponse

Ce plan d'urgence est conçu pour soutenir la réponse du gouvernement haïtien aux besoins humanitaires immédiats des personnes touchées par les inondations et/ou les troubles civils. La stratégie de réponse est conforme aux objectifs stratégiques du plan de réponse humanitaire 2021-2022.⁶ :

SO4	Au moins 60% des personnes ciblées à la suite d'une catastrophe naturelle ou d'un autre choc bénéficient d'une intervention opportune, efficace et coordonnée.
SO4.1	Le niveau d'accès aux services de base avant le choc est rétabli pour au moins 60% de la population ciblée, au plus entre 1 à 3 mois (ou plus en fonction de l'ampleur du choc).
SO4.2	La capacité d'autosuffisance d'au moins 60% de la population ciblée est rétablie grâce à un accès prévisible et équitable aux moyens de subsistance, au plus entre 1 et 3 mois après le choc (ou plus en fonction de l'ampleur du choc).
SO4.3	Les institutions nationales, départementales, communales, locales et la société civile impliquées dans la gestion des risques et désastres ont leurs capacités renforcées dans les domaines de prévention et d'atténuation, ii) de préparation, iii) de coordination et de la réponse aux catastrophes.

Réponse et capacité opérationnelle

En 2021, la famille onusienne en Haïti est composée de 19 agences, fonds et programmes ainsi que du Bureau intégré des Nations unies en Haïti (BINUH), qui a succédé à la Mission d'appui à la justice haïtienne (MINUJUSTH), qui a pris fin en 2019 après avoir remplacé la mission de maintien de la paix (MINUSTHA). Dès lors, la capacité opérationnelle de l'ONU a été fortement réduite. Sous l'égide du coordinateur humanitaire, le Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA) coordonne l'action humanitaire en partenariat avec les acteurs nationaux et internationaux. Au niveau sectoriel, des chefs de file sont établis conformément aux directives du Comité Permanent Inter-Organisations (Inter-Agency Standing Committee (IASC)). Voir la figure "Secteur en Haïti" ci-dessous.

⁶ [Plan de réponse humanitaire 2021-2022](#), OCHA, 2021

Dispositions de coordination et de gestion

La réponse immédiate aux besoins humanitaires des personnes affectées par une catastrophe naturelle est coordonnée par la Direction Générale de la Protection Civile (DGPC) aux niveaux national, départemental et communal avec, au besoin, le soutien de la communauté humanitaire.

Dans le cas de déplacements de population, tels qu'envisagés dans le scénario 2 du plan, la mairie avec le soutien de la DGPC et de l'EHP prend le lead. Au niveau des Nations Unies, en raison de l'apparition de sites d'abris spontanés et informels, le CCCM sera activé sous la direction et la coordination de l'OIM.

- **Equipe Humanitaire de Pays (EHP)**

Le coordinateur humanitaire (HC) basé à Port-au-Prince est responsable de la coordination de l'EHP pendant une intervention d'urgence. Sous la direction du HC, l'EHP est responsable de la mise en œuvre efficace et efficiente des activités inter-agences de réponse aux catastrophes. Les principaux partenaires donateurs sont inclus dans l'EHP afin d'améliorer la coordination et le partage d'informations, y compris avec leur siège/capital, pour faciliter la mobilisation des ressources.

Conformément à la direction de l'EHP, les agences de soutien sectoriel et les partenaires humanitaires assureront une réponse coordonnée entre les partenaires. Cette responsabilité nécessite une coordination avec le gouvernement haïtien, les autres agences et les ONG locales.

Il est prévu que les différentes agences des Nations Unies et les partenaires concernés lancent les activités clés contenues dans ce document et mettent en œuvre les différents mécanismes de coordination au moment du déclenchement du plan.

Une fois l'urgence déclarée, le HC convoque immédiatement une réunion à laquelle participent les chefs d'agences. Le DGPC et l'EHP sont en communication constante pour assurer des résultats optimaux pendant la réponse. Les partenaires de l'équipe de coordination humanitaire, par le biais de la DGPC, coordonnent la réponse internationale et les efforts de secours pour Haïti, en coordination avec le gouvernement national. L'EHP organise l'évaluation des besoins et les appels d'urgence, la gestion des informations et d'autres services communs. Des ressources externes telles qu'une équipe de l'*United Nations Disaster Assessment and Coordination (UNDAC⁷)* peuvent également être demandées et déployées à court terme et utilisées pour renforcer les capacités nationales.

Les secteurs suivants sont présents en Haïti et développeront un plan de réponse multisectoriel détaillé basé sur les résultats des évaluations rapides des besoins, y compris les ressources financières nécessaires pour mener à bien le plan de réponse et l'Appel Eclair.

Figure : Secteurs en Haïti

Secteur	Co-lead	Lead
Coordination et gestion des camps	IOM	Unité de Construction de Logements et de Bâtiments Publics (UCLBP)
Education	UNICEF	Ministère de l'Education nationale et de la Formation professionnelle (MENFP)
Sécurité alimentaire	WFP/FAO	Coordination Nationale de la Sécurité Alimentaire (CNSA)
Agriculture	FAO	Ministère de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural (MARNDR)
Santé	WHO	Ministère de la Santé Publique et de la Population (MSPP)
Logistique et Télécommunications d'urgence	WFP	Direction Générale de la Protection Civil (DGPC)
Nutrition	UNICEF	Ministère de la Santé Publique et de la Population (MSPP)

⁷ www.undac.org

Protection	UNICEF	Office de la Protection du Citoyen d'Haïti (OPC)
Eau, assainissement et hygiène	UNICEF	Direction Nationale de l'Eau Potable (DINEPA)
Abris	IOM	Unité de Construction de Logements et de Bâtiments Publics (UCLBP)

En cas de crise, les mécanismes d'urgence tels que définis par le IASC s'appliquent pour renforcer le système sectoriel présent en Haïti. Ainsi, il est prévu que lors de l'activation du plan de contingence pour les scénarios 2 et 3, les clusters pourront être activés à la demande des autorités et, si nécessaire, l'urgence déclarée au niveau 2 ou 3 (L2/L3).

- Coordination avec le gouvernement, société civile, ONG nationales et donateurs

La Direction Générale de la Protection Civile (DGPC)

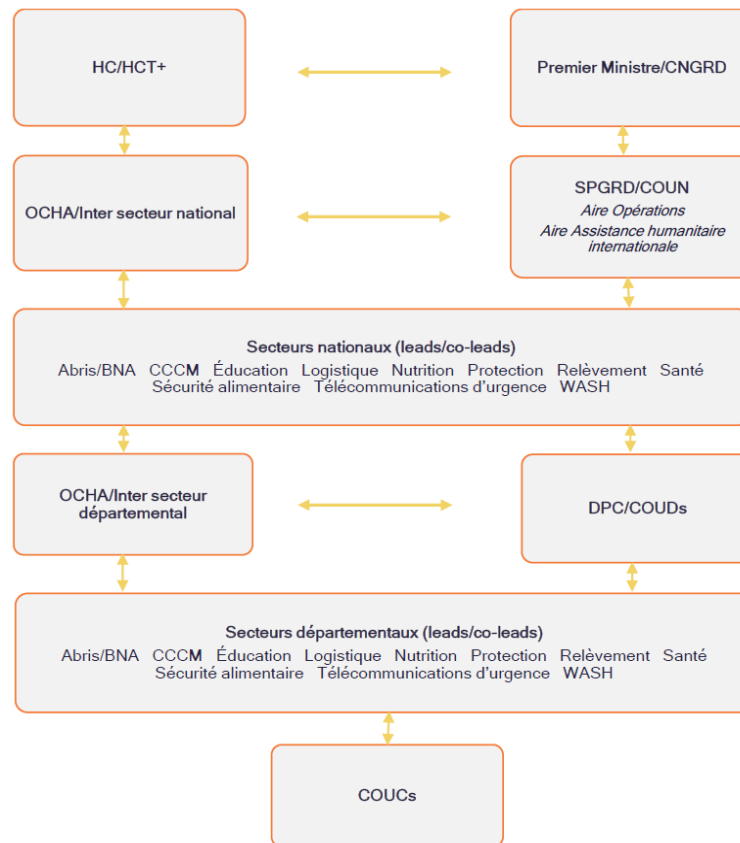
La DGPC est une direction centrale du ministère de l'Intérieur et des collectivités territoriales (MICT). La réponse immédiate aux besoins humanitaires des personnes affectées par une catastrophe naturelle est coordonnée par la Direction Générale de la Protection Civile avec l'appui de la communauté humanitaire aux niveaux national, départemental et communal.

Le Directeur de la DGPC assure le leadership du Centres d'Opérations d'Urgence National (COUN) et au niveau départemental, les Coordinateurs Techniques Départementaux (CTDs) assurent le leadership des Centres d'Opérations d'Urgence Départementaux (COUDs). La liaison entre la communauté humanitaire et la DGPC se fait au travers de l'EHP sous le leadership du HC. En sus, des réunions d'urgence conjointes Gouvernement/communauté humanitaire ad hoc sont organisées et présidées par le Directeur de la DGPC au COUN et par les CTDs aux COUDs. Pour les questions spécifiques à la coordination civilo-militaire, la coordination est assurée par la cellule CMCoord de la DGPC avec l'appui d'OCHA.

Le COUN et les COUD, composés du personnel technique de la DGPC, sont organisés en " zones " fonctionnelles. Les zones " Opérations " et " Assistance Humanitaire Internationale " gèrent et coordonnent la distribution de l'aide humanitaire aux populations affectées en s'appuyant sur les mécanismes de coordination humanitaire existants. OCHA et les co-leads sectoriels font partie de la zone " Assistance Humanitaire Internationale " au sein du COUN et des COUDs. OCHA fait également partie du secteur " Information & Analyse ".

Au niveau des communes, les Centres Communaux d'Opérations d'Urgence sont activés par les maires ou par la personne désignée dans le Plan Communal d'Urgence (si l'impact de la crise est généralisé dans la commune). En cas de crise affectant deux ou plusieurs communes et/ou dépassant les capacités de gestion des COUC, le CTD active le COUD et en cas de crise affectant deux ou plusieurs départements (et/ou dépassant les capacités de gestion des COUD), le Directeur de la DGPC active le COUN, après validation par le Ministre de l'Intérieur.

Figure : Structures de Coordination



Le Groupe d'appui de la coopération internationale (GACI)

GACI est une structure collégiale est formée d'organisations internationales, de missions diplomatiques accréditées en Haïti, du Système des Nations unies et d'autres organismes spécialisés de la coopération externe, bilatérale et multilatérale, qui sont désireux de contribuer à la gestion des risques et des désastres en accord avec le gouvernement. En cas de catastrophe majeure, le Premier ministre en sa qualité de président du CNGRD peut convoquer le GACI dans sa totalité ou en partie.

Le Forum des ONG

Mis en place en 2013 est coordonné par la direction de la Protection civile (DPC), ce forum permet de discuter et d'harmoniser les stratégies d'intervention des opérateurs de terrain, particulièrement dans le renforcement des comités et dans la mise en place de structures d'intervention, notamment les brigades de la Protection civile et les équipes d'intervention communautaires (EIC)

L'Alliance pour la Gestion des Risques et la Continuité des Activités (AGERCA)

Le secteur privé national joue également un rôle clé dans les interventions d'urgence. AGERCA est une association d'entreprises et de la société civile qui opère dans le secteur de la gestion des risques et des catastrophes (GRC) en Haïti. AGERCA est le point focal pour le secteur privé et la société civile au sein du Système National de Gestion des Risques et des Désastres (SNGRD) coordonné par la Direction de la Protection Civile (DPC). Elle soutient le SNGRD en promouvant le Partenariat Public Privé (PPP) afin de créer une grande synergie de partage d'expertise dans le domaine de la Gestion des Risques et des Désastres (GRD) au sein des entreprises. L'AGERCA est mobilisée en cas de crise. AGERCA fait également partie des domaines "Information & Analyse" et "Opérations" du COUN.

Lacunes et contraintes

Un certain nombre de facteurs contraignants peuvent affecter négativement la mise en œuvre du plan d'urgence et, en particulier, entraver la mise en œuvre des opérations de réponse et de coordination telles qu'envisagées dans le plan. Le tableau ci-dessous énumère les principales contraintes identifiées et les mesures d'atténuation possibles recommandées pour y remédier.⁸

Contraintes	Actions d'atténuation	Mise en place par
Prise de décision lente sur les questions clés, en particulier lié à l'instabilité institutionnelle face aux élections.	Structures de coordination clés convenues avec le gouvernement, processus clair de prise de décisions entre les décideurs identifiés pour le gouvernement et EHP.	Toutes les parties prenantes
Les procédures bureaucratiques chronophages, y compris pour les visas, l'autorisation de voyage, l'importation de marchandises, ont un impact sur la capacité d'aider les populations vulnérables	Procédures accélérées mises en place par le gouvernement pour garantir des processus rapides et faciliter la fourniture de l'aide.	Le gouvernement
Télécommunications limitées dans la zone touchée	Approbation des canaux de communication alternatifs (limités et contrôlés) à établir.	Le gouvernement
La disponibilité limitée du personnel et des agences humanitaires et la rotation rapide du personnel de pointe entraînent une perte de mémoire institutionnelle	Une présence humanitaire plus flexible est requise en Haïti, qui à son tour dépend du financement et de la facilitation des procédures bureaucratiques. Formation régulière des nouveaux arrivants.	Toutes les parties prenantes
Allocation insuffisante des ressources pour la préparation et la réponse	Un financement supplémentaire et coordonné est nécessaire. Un plaidoyer accru auprès des bailleurs en cas de crise.	Les donateurs et le gouvernement
Recevoir des informations sur les personnes touchées et communiquer avec les communautés touchées dans les zones touchées par la catastrophe.	Déployer du personnel afin de recueillir des informations préliminaires sur les dommages de la population. Les informations doivent être partagées avec le EHP. Mettre en place un meilleur système de communication entre les acteurs impliqués ; Utilisez les ressources militaires nationales et internationales disponibles telles que les véhicules, l'équipement et les outils en dernier recours (s'il existe un accord et une procédure appropriée en place).	Le gouvernement
Difficultés de transport en raison de dommages dans les infrastructures telles que les ponts et les routes	Utilisez le transport maritime et les actifs du gouvernement et de l'armée si nécessaire. Utilisation d'hélicoptères.	PAM
Résistance de la communauté lors de l'évacuation	Sensibilisation à une catastrophe imminente et communication préalable avec les communautés à risque sur les sites de réinstallation. S'assurer que les communautés sont consultées et que leurs besoins sont pris en compte lors de la proposition de sites de réinstallation alternatifs.	DGPC
Faiblesse du partage des informations de sécurité et du partage d'informations avec le grand public	SOP pour la communication en cas d'urgence et les mises à jour flash sur les incidents du DSS.	UNDSS

⁸ Un tableau similaire produit par le gouvernement est disponible dans le [Plan de Contingence Hydrométéorologique National](#), 2020, p.15

	Une personne focale ou un porte-parole devrait être désigné.	
Faiblesse du partage des informations entre les agences	EHP au niveau national à renforcer pour garantir que les partenaires seront correctement informés des résultats.	Equipe Humanitaire de Pays
Défis de la coordination interministérielle	Clarté autour des rôles et responsabilités.	Le gouvernement

SCENARIOS

Troubles civils majeurs au niveau national (Peyi lock)

Contexte

L'accès humanitaire en Haïti a souffert des tensions sociopolitiques qui ont paralysé le pays en 2018 et 2019 ("Peyi lòk "). Ceci, couplé à la propagation de la pandémie COVID-19 en 2020, et à la détérioration de la sécurité (criminalité, manifestations violentes, barrages routiers) a eu un impact négatif sur l'accès humanitaire. Un nombre important de violations des droits de l'homme a été observé en 2020 en raison de la perpétuation de la violence liée aux gangs dans les quartiers difficiles, principalement à Port-au-Prince.

En 2021, la possibilité d'une escalade de la violence à l'approche des prochaines élections ne peut être exclue et pourrait à nouveau avoir un impact négatif sur la sécurité et les déplacements. Dans ce contexte d'insécurité, notamment dans les zones urbaines de Port-au-Prince, il est nécessaire pour les partenaires d'évaluer la situation sur le terrain et de maintenir un dialogue constant avec les communautés affectées. Dans une telle situation, la mise en œuvre de certaines d'activités en cours dans des zones contrôlées par des gangs criminels est remise en question en raison de l'insécurité accrue. Le plan d'urgence estime qu'environ 1,5 million de personnes touchées seront ciblées par l'aide humanitaire, y compris les personnes déplacées et les communautés d'accueil. Ce chiffre ne comprend pas les personnes vulnérables déjà présentes dans le pays et celles qui reçoivent une aide humanitaire.

Hypothèses de planification⁹

- Les partenaires humanitaires prévoient qu'en cas de Peyi lock lié aux violences électorales, le pays serait bloqué pendant plusieurs semaines, créant une paralysie quasi totale du pays comme celle vécue en 2019 et que jusqu'à 6 millions de personnes pourraient être affectées ;
- Une augmentation de la criminalité est constatée, notamment en termes de vols, de vandalisme, de braquages, d'homicides et autres actes de violence commis lors de manifestations violentes dans de nombreuses régions du pays et plus encore dans la zone métropolitaine de Port-au-Prince ;
- Dans une telle situation, l'insécurité, les troubles sociopolitiques et économiques affectent directement et indirectement les ménages haïtiens, notamment les plus vulnérables, et peuvent conduire à des déplacements à l'intérieur du pays et vers la République Dominicaine ;
- L'insécurité due à la présence de bandes armées affecte toutes les activités commerciales et empêche les ménages d'accéder aux services de base, y compris l'éducation et les services de santé ;
- Il existe de nombreux blocages routiers, notamment sur les axes principaux de Port-au-Prince et sur les routes nationales 1, 2 et 3, qui affectent l'accès aux régions ;
- Les services de santé sont pour la plupart inaccessibles et fonctionnent au ralenti (manque de personnel, de carburant, d'équipement) et les services ambulanciers ne peuvent pas transiter par les villes. L'accès de la population aux services de santé pour le traitement des blessures, le suivi médical des grossesses ou des maladies, les accouchements et les soins néonataux est fortement réduit, voire impossible, ce qui entraîne une augmentation des taux de mortalité maternelle et infantile ;

⁹ Pour une liste exhaustive des effets potentiels du "peyi lock", voir le Tableau de synthèse sectoriel du rapport "[Évaluation de l'impact de la crise actuelle en Haïti sur les ménages](#)", START Network, 2020, P. 25-31

- g) Les difficultés de ravitaillement conduit à des pénuries de carburant et alimentent les protestations et les troubles civils ;
- h) La distribution d'électricité est imprévisible et moins fréquente, ce qui a un impact négatif sur les activités ménagères et commerciales qui sont encore en activité ;
- i) Les agriculteurs de la périphérie de Port-au-Prince ne peuvent accéder à leurs terres et se déplacer pour vendre leurs produits sur les marchés en dehors de la capitale ;
- j) L'insécurité alimentaire des ménages s'accroît ;
- k) La collecte des déchets, déjà peu fréquente dans tout le pays, est interrompue et les conditions insalubres créées par les amoncellements de déchets augmentent le risque de propagation des maladies d'origine hydrique ;
- l) Les opérations des acteurs humanitaires sont fortement affectées dues aux difficultés de déplacement du personnel (barricades, absence de transport en commun et carburant, rançonnement);
- m) Processus d'achat retardés ou interrompu (entreprises fermées);
- n) Distributions et évaluation de terrain impossible due à l'insécurité et zones inaccessibles
- o) Les acteurs humanitaires ont fait face aux difficultés d'accès et d'approvisionnement de leurs zones d'opérations ;
- p) La fermeture de 70% des écoles pendant la période du "Peyi lock" laisse plus de 3 millions d'enfants dans l'impossibilité de poursuivre leur scolarité ;
- q) Les populations institutionnalisées (prisons, institutions psychiatriques, orphelinats) sont particulièrement touchées (nourriture rationnée, difficultés à obtenir de l'eau, du carburant, etc.) ;
- r) Les épisodes de stress, de désespoir ou de deuil entraînent un besoin accru de services de soutien psychosocial pour des milliers de personnes touchées par le Peyi lok ;
- s) La situation humanitaire qui en résulte entraîne un risque accru de violence, d'exploitation et d'abus à l'encontre des femmes et des filles dans le pays

Indicateurs d'Alerte Précoce

Il existe de nombreux indicateurs d'alerte précoce d'un scénario de Peyi lok. En relation directe avec le processus électoral, la sélection et l'annonce des candidats, notamment pour l'élection présidentielle, est considérée comme l'un des déclencheurs les plus évidents. Il en va de même pour la validation finale par la cour constitutionnelle des candidats à l'élection. Des rassemblements violents pourraient avoir lieu si certains candidats sont validés et/ou si des candidats clés de l'opposition sont exclus de la course. Les résultats des élections législatives et communales prévues seraient un autre élément déclencheur, car certains candidats à la présidence pourraient rejeter la crédibilité de l'ensemble du processus et appeler à des rassemblements pour perturber les élections restantes.

Au-delà des élections, les facteurs qui pourraient présager des troubles civils à Port-au-Prince sont nombreux, comme décrit ci-dessous. Il est donc reconnu que la décision d'activer le plan d'urgence dépend du niveau d'insécurité et de la situation socio-politique du pays, ce qui est laissé à la discrétion du HC et de l'EHP.

Sauf indication contraire, la source d'information de ces indicateurs est la presse nationale et internationale ainsi que les réseaux sociaux (y compris les comptes officiels du gouvernement) :

Indicateurs d'Alerte Précoce
Déclarations d'intention d'acteurs étatiques ou non étatiques
Tendances à la hausse des violations des droits de la personne
Discours sédition, ou de haine, prononcés par des dirigeants politiques ou communautaires
Désaccord sur l'inscription des électeurs et la distribution des cartes d'identité.
Perception de la partialité des institutions administratives et judiciaires
Le rétrécissement de l'espace politique pour les partis politiques et les organisations de la société civile.
Discours de haine, rumeurs et appels à la violence en guise de représailles

Confrontation entre les sections jeunesse des partis politiques
Violence et intimidation à motivation politique à l'encontre de personnalités politiques de premier plan et d'autres personnes
Rejet des résultats des élections (Source Commission Électorale)
Nombreuses victimes civiles lors des opérations de répression des manifestations
Création de nouveaux gangs/bandes armées
Divisions apparentes au sein des forces de sécurité
Discrimination ouverte et organisée
Profanation systématique de symboles
Nombre de quartiers victimes de violences urbaines
Nombre de jours consécutifs de pénurie de carburant
Nombre d'appel à la sédition
Nombre de jour d'indisponibilité des services essentiels
Nombre de blocage de routes
Nombre de bâtiments publiques et biens publics endommagés
Nombre d'alerte de la CNSA sur la sécurité alimentaire (Source: CNSA)
Nombre de manifestations
Nombre de personne dans les manifestations

Conséquences humanitaires

Conséquences humanitaires	Cible & Zone géographique
<ul style="list-style-type: none"> • Décès et blessures • Arrêt des services et établissements d'enseignement et de soins de santé • Déplacement temporaire de personnes • Séparation familiale • Risques pour la sûreté et la sécurité (violence sexiste, crimes) • Manque d'eau potable et d'assainissement • Pénurie de nourriture • Dommages aux infrastructures entraînant une interruption des transports et un manque d'accès • Interruption de l'éducation • Destruction et perte d'actifs 	<ul style="list-style-type: none"> • 1.5 million personnes • Départements Ouest, Nord, Artibonite
Besoins prioritaires	Secteurs
<ul style="list-style-type: none"> • Assistance sanitaire d'urgence pour traiter les blessures et cliniques mobiles • Traitement des maladies d'origine hydrique, des infections cutanées • Services de soutien psychologique (accent sur les groupes très vulnérables tels que les enfants), élimination des cadavres • Médicaments et autres équipements connexes • Rétablir les services de santé 	<ul style="list-style-type: none"> • Santé • WASH • CCCM / Abris d'urgence • La sécurité alimentaire • Nutrition • Éducation • Logistique • Télécoms d'urgence • Protection

<ul style="list-style-type: none"> • Fourniture d'eau potable, latrines temporaires, savon et éducation à la promotion de l'hygiène (en mettant l'accent sur les différents besoins en matière de Genre) • Fourniture d'articles non alimentaires et d'abris temporaires • Fourniture d'assistance alimentaire distribuée en nature ou sous forme de transferts monétaires • Fourniture d'aliments thérapeutiques prêt à l'emploi • Rétablissement des ponts et des accès routiers • Gestion du centre d'évacuation et nettoyage / assèchement des inondations • Complément alimentaire pour les enfants de moins de cinq ans et les femmes enceintes / allaitantes • Fourniture de bois de chauffage • Fourniture de semences, d'engrais et de banque de semences • Rénovation des établissements d'enseignement • Rétablissement de l'approvisionnement en eau salubre • Construction d'abris • Restauration des moyens de subsistance 	
---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--

Insécurité "localisée" provoquant des déplacements de population

Contexte

La violence des gangs et les développements politiques continuent d'influencer les niveaux d'insécurité en Haïti. Des affrontements meurtriers entre gangs dans la ville (Cité Soleil, Bel Air, Martissant) pour le contrôle de zones peuplées contenant les principaux marchés publics et lieux de vote ont déplacé au moins 10 000 personnes entre mai et juin 2021 et alimenté un sentiment d'insécurité généralisé. Cette dynamique, qui suggère que la compétition entre gangs s'intensifie en prévision des élections, une augmentation notable des incidents liés aux gangs a également été observée dans d'autres régions du pays, notamment au Cap-Haïtien (département du Nord) et à Petite-Rivière-de-l'Artibonite (département de l'Artibonite), où l'insécurité limite les déplacements sur plusieurs axes majeurs. Comme dans la capitale, la violence des gangs pourrait s'intensifier avec l'annonce du calendrier électoral. Les problèmes fonciers sont également à l'origine de l'insécurité et du déplacement des communautés. Les terres et les maisons occupées par les personnes déplacées par le séisme de 2010 sont brûlées et/ou détruites. Plus de 3 000 personnes ont fui le site de Tabarre Issa en avril suite aux violences et aux incendies. De même à Delmas, le 1er juin 2021, 200 familles ont fui suite à un incendie dans le quartier de Toussaint Brave dans la commune de Delmas. Les répercussions d'une telle situation peuvent toucher des millions de personnes comme l'ont rapporté en juin les partenaires humanitaires¹⁰.

Hypothèses de planification

- a) Le niveau de violence va continuer à augmenter dans les mois à venir, déplaçant des milliers de personnes dans la ville de Port-au-Prince ;
- b) La plupart des personnes déplacées fuient à pied en laissant tout derrière elles, certaines emportant des matelas et d'autres effets personnels ;
- c) Les personnes effrayées fuient vers des zones plus sûres et beaucoup, y compris des enfants, dorment dehors sur le sol ;
- d) La plupart des personnes déplacées s'installent dans des sites informels ;
- e) La majorité des personnes déplacées ont besoin de protection, d'abris, de nourriture et d'eau, de vêtements et d'autres articles non alimentaires ;
- f) Les enfants déplacés ne sont pas en mesure de poursuivre leur éducation ;
- g) Les épisodes de stress, de désespoir ou de deuil entraînent un besoin accru de services de soutien psychosocial pour des milliers de personnes touchées par la violence ;

¹⁰ [Situation Report 1 & 2](#), OCHA, 2021

- h) La situation humanitaire qui en résulte entraîne un risque accru de violence, d'exploitation et d'abus contre les femmes et les filles dans le pays.

Indicateurs d'Alerte Précoce

Indicateurs d'Alerte Précoce	Seuil	Source
Nombre de personnes déplacées	30'000	IOM/DGPC

Conséquences humanitaires

Conséquences humanitaires	Cible & Zone géographique
<ul style="list-style-type: none"> Décès et blessures Déplacement temporaire de personnes Perte du logement Risques pour la sûreté et la sécurité (violence sexiste, crimes) Manque d'eau potable et d'assainissement Pénurie de nourriture Interruption de l'éducation Destruction et perte d'actifs 	<ul style="list-style-type: none"> 30'000 personnes ou 6'000 familles Port-au-Prince
Besoins prioritaires	Secteurs
<ul style="list-style-type: none"> Assistance sanitaire d'urgence pour traiter les blessures Fourniture d'eau potable, latrines temporaires, savon et éducation à la promotion de l'hygiène (en mettant l'accent sur les différents besoins en matière de Genre) Fourniture d'assistance alimentaire distribuée en nature ou sous forme de transferts monétaires Services de soutien psychologique (accent sur les groupes très vulnérables tels que les enfants) Fourniture d'articles non alimentaires et d'abris temporaires Fourniture de bois de chauffage Construction d'abris Restauration des moyens de subsistance Protection contre les VBG et l'exploitation sexuelle; protection de l'enfance Assistance spécifique aux personnes âgées, en situation de handicap 	<ul style="list-style-type: none"> Santé WASH Abris d'urgence et Articles non Alimentaires CCCM Sécurité alimentaire Nutrition Éducation Logistique / Télécoms d'urgence Protection

Ouragan Cat 3 - Cat 5

Contexte

Dans le contexte haïtien, les inondations constituent un risque majeur qui peut affecter gravement de nombreuses régions du pays. Les prévisions de la saison des ouragans 2021 dans l'Atlantique, établies par le Tropical Storm Risk (TSR) en avril 2021, indiquent des niveaux d'activité qui pourraient être jusqu'à 30 % supérieurs à la moyenne, avec 17 tempêtes tropicales nommées, huit ouragans et trois ouragans majeurs de catégorie 3 ou plus, avec une énergie cyclonique cumulée (ACE) de 134¹¹.

L'hypothèse de planification prévoit que pendant la saison des ouragans, du 1er juin au 31 décembre, les inondations, les vents et les glissements de terrain peuvent affecter jusqu'à cinq millions de personnes. Non

¹¹ 130 en 2019 ([NOAA](#)), 129 en 2018 ([NOAA](#)), 226 en 2017 ([NOAA](#))

seulement les inondations peuvent endommager dans plusieurs départements les infrastructures existantes, notamment les ponts et les routes, mais elles ont également un impact majeur sur les moyens de subsistance des personnes touchées. Les communications, les systèmes d'eau, les services publics, l'électricité et les transports risquent d'être gravement limités. Il y aurait environ 400 000 personnes déplacées (soit 8 % de la population touchée), et environ 500 décès. Dans ce scénario, les départements touchés ont besoin d'une assistance immédiate pour sauver des vies jusqu'à 12 semaines après le début de la catastrophe. La durée de l'intervention d'urgence est de trois mois et le relèvement précoce se poursuivra pendant six autres mois.

Hypothèses de planification

- a) Haïti est touché par un ouragan de catégorie 3 (ou plus). L'ouragan frappe durement Haïti entre juin et décembre 2021 et provoque une crise humanitaire majeure ;
- b) Les vents de l'ouragan provoquent des inondations et des glissements de terrain dans tout le pays. Les effets sont d'autant plus dévastateurs que le sol est déjà saturé par la saison des pluies ;
- c) L'ouragan a également dévasté des maisons, des cultures et des infrastructures. Il a sévèrement touché cinq départements du sud d'Haïti et d'autres régions dont les départements de la Grand'Anse, du Sud et des Nippes, de l'Ouest et du Sud-Est ;
- d) Les chiffres de la Direction de la Protection Civile haïtienne (DPC) indiquent que 500 personnes sont mortes, 500 ont été blessées et 200 sont portées disparues ;
- e) L'ouragan touche plus de 5 millions de personnes, dont 1,7 million ont un besoin humanitaire urgent et 800 000 ont besoin d'une assistance immédiate. Dans certaines zones affectées, jusqu'à 100 % des récoltes ont été détruites par l'ouragan, menaçant la sécurité alimentaire des personnes touchées.
- f) 500 000 personnes se trouvent à des niveaux extrêmes d'insécurité alimentaire en raison de l'impact de l'ouragan ;
- g) Dans les zones touchées, des milliers de personnes déplacées se trouvent dans des abris temporaires ;
- h) L'ouragan exacerbe la crise de déplacement préexistante de dizaines de milliers d'Haïtiens revenant de la République dominicaine et suscite des inquiétudes quant à la protection et à la sécurité des enfants dans les zones touchées ;
- i) Il existe un risque élevé de vulnérabilité à la violence sexuelle et sexiste, en particulier contre les femmes et les enfants ;
- j) La situation humanitaire a entraîné une augmentation du risque de violence, d'exploitation et d'abus contre les femmes et les filles dans le pays.

Indicateurs d'Alerte Précoce

Indicateurs d'Alerte Précoce	Seuil	Source
Niveau de Vigilance	Orange	Bulletin de la DGPC

Conséquences humanitaires

Conséquences humanitaires	Cible & zone géographique
<ul style="list-style-type: none"> • Destruction de maisons, abris, propriétés, bétail et cultures • Décès et blessures • Contamination de l'eau • Destruction des établissements d'enseignement et de soins de santé • Destruction des intrants agricoles et récolte • Déplacement temporaire de personnes et de bétail • Séparation familiale • Risques pour la sûreté et la sécurité (violence sexiste, crimes) • Manque d'eau potable et d'assainissement • Pénurie de nourriture • Dommages aux infrastructures entraînant une interruption des transports et un manque d'accès • Interruption de l'éducation • Destruction et perte d'actifs • Apparition de maladies 	<ul style="list-style-type: none"> • 1.7 million personnes • 400'000 personnes déplacées • Grand'Anse, Sud and Nippes, Ouest, Sud-Est

Besoins prioritaires	Secteurs
<ul style="list-style-type: none"> ● Assistance sanitaire d'urgence pour traiter les blessures et cliniques mobiles ● Traitement des maladies d'origine hydrique, des infections cutanées ● Services de soutien psychologique (accent sur les groupes très vulnérables tels que les enfants), élimination des cadavres ● Médicaments et autres équipements connexes ● Rétablir les services de santé ● Fourniture d'eau potable, latrines temporaires, savon et éducation à la promotion de l'hygiène (en mettant l'accent sur les différents besoins en matière de Genre) ● Fourniture d'articles non alimentaires et d'abris temporaires ● Fourniture d'aliments thérapeutiques prêt à l'emploi ● Rétablissement des ponts et des accès routiers ● Gestion du centre d'évacuation et nettoyage / assèchement des inondations ● Complément alimentaire pour les enfants de moins de cinq ans et les femmes enceintes / allaitantes ● Fourniture de bois de chauffage ● Fourniture de semences, d'engrais et de banque de semences Repeuplement du petit élevage ● Traitements vétérinaires des animaux domestiques ● Rénovation des établissements d'enseignement ● Rétablissement de l'approvisionnement en eau salubre ● Construction d'abris ● Restauration des moyens de subsistance 	<ul style="list-style-type: none"> ● Santé ● WASH ● CCCM / Abris d'urgence ● La sécurité alimentaire ● Nutrition ● Éducation ● Relèvement précoce ● Logistique / Télécoms d'urgence ● Protection

PROCÉDURES OPÉRATIONNELLES STANDARDS (SOPS)

Les SOPs sont une liste de contrôle des actions à entreprendre lors de l'activation du plan d'urgence et couvrent la réponse dès les premières 24 heures et ce jusqu'à 30 jours après l'événement. L'activation du système de réponse des Nations Unies à un danger spécifique sera entreprise par le HC et une première réunion "intersectorielle" servira de réunion de "lancement". A partir de là, conformément à la responsabilité sectorielle telle que définie par le IASC, les différentes agences chefs de file sectorielle assureront la coordination sectorielle et devront rencontrer leurs partenaires dès que possible. Au-delà des secteurs, des groupes de travail tels que celui sur l'Accès humanitaire, la Communication, le "Cash & Voucher" sont appelés à se mobiliser et à soutenir la coordination à leur niveau.

Les différents groupes et agences sont invités à partager régulièrement les informations sur les besoins identifiés et les activités de réponse à OCHA, qui les consolidera et les utilisera à des fins de plaidoyer.

Les agences de l'ONU sont encouragées à préparer leurs propres SOPs internes afin de s'assurer que les mesures d'urgence sont prévisibles et institutionnalisées ;

Phase	Procédure	Responsable(s)
ALERTE PRÉCOCE		
HEURE 0*	Contacteur le EHP pour l'informer de la menace et vérifier les informations sur le terrain.	Tous les acteurs + OCHA
	Alerter le HC.	OCHA
	Contacteur la DGPC pour informer/vérifier la menace.	HC + OCHA
H0 - 3	Alerter les chefs des EHP et des Secteurs.	OCHA
	En cas de catastrophe naturelle, prendre contact avec le Centre d'Opérations d'Urgence (COU) (instance gouvernementale pour la gestion des désastres). ¹²	
	Revoir les plans de contingence des Secteurs et mettre à jour les stocks.	OCHA + Co-Leads
H6	Envoyer le Flash Update (email) aux partenaires clés	OCHA
	Informé le bureau régional d'OCHA	HC + OCHA
	Informé OCHA HQ, y compris UNDAC et INSARAG de la menace potentielle.	OCHA
H12	Analyser le besoin éventuel d'une équipe UNDAC.	EHP
	Examiner la capacité de réponse (informations sur les stocks disponibles, évaluations du personnel disponible, personnel pouvant être déployé pour une réponse éventuelle, y compris la capacité des donateurs/ambassades).	EHP et Co-Leads
	Partager les informations sur les capacités de la Croix Rouge.	IFRC
	Partager l'information sur la capacité de l'ONU.	OCHA
	Partager des informations sur les capacités des ONGs.	NGO Network EHP Chair

¹² "Si le COUN est activé, le Coordonnateur Humanitaire et le Chef de Bureau d'OCHA, en consultation avec l'EHP (qui se réunira de façon ad hoc), vont entamer des consultations avec la Direction Générale de la Protection Civile (DGPC) pour évaluer l'opportunité du déploiement d'experts de soutien au COUN et l'activation de la cellule technique. Un représentant d'OCHA contactera les membres de la cellule et établira la participation au COUN sur la base des rosters établis et sur une base de rotation." (Plan National de Contingence Hydrométéorologique, DGPC, 2020, p.30)

H24	Rassembler les données et les cartes pertinentes.	OCHA
	Assigner/confirmer les points focaux pour la gestion des rapports et de l'information.	Co-Leads
H48	Convoquer une réunion du EHP (définir des plans de réponse inter-agences et des chefs de groupe supplémentaires en attente). Inviter AGERCA et des représentants des ONGs.	HC/OCHA
	Identifier les mesures d'atténuation potentielles.	EHP
H72	Identifier les contraintes pour accéder aux populations potentiellement affectées.	EHP
	Diffuser des messages d'alerte précoce aux communautés potentiellement affectées et au gouvernement sur les conséquences de l'aléa et les plans de réponse initiaux.	DGPC
	Évaluer la nécessité de négocier des couloirs humanitaires.	EHP
RESPONSE		
H0	La catastrophe est déclarée.	DGPC
H0 to H+3	Obtenir une vue d'ensemble de l'ampleur et de la portée de la situation d'urgence (auprès des autorités nationales, des agences des Nations unies, des ONG nationales et internationales, des organisations de la société civile, du Gouvernement, des médias, du GDACS).	EHP
H0 to H+3	Contactez le gouvernement haïtien pour savoir : 1. La capacité nationale à faire face à l'urgence; 2. L'intention de déclarer l'état d'urgence; 3. Intention de demander, d'accueillir ou de refuser l'aide internationale*. 4. Demander une assistance logistique pour les visites de sites si nécessaire. * En cas de danger majeur, encourager le gouvernement haïtien à demander une assistance internationale et en cas d'accueil, exposer les options de soutien disponibles, demander l'approbation pour l'entrée de personnel humanitaire supplémentaire dans le pays et la nécessité d'une équipe UNDAC. Si l'aide est refusée mais néanmoins nécessaire, l'équipe humanitaire doit augmenter sa capacité de réponse.	HC
H+6	Évaluer si une réponse internationale est justifiée, proposer une assistance au gouvernement.	HC/OCHA
	Informez le EHP des premières conclusions sur l'impact de l'urgence et la réponse du gouvernement.	OCHA
H+12	Si des capacités supplémentaires sont nécessaires, demandez des ressources humaines supplémentaires (« Surge »).	HC + Agences
	Si cela est justifié, demander le déploiement d'une équipe UNDAC et d'autres mécanismes régionaux.	HC/OCHA
H+12 to H+24	Initier des réunions régulières du EHP, ainsi que des réunions inter-Secteurs.	OCHA + Secteurs Lead
	Initier des réunions régulières de Cluster	Co-Lead
	Décider de l'activation des Cluster, si nécessaire.	EHP
JOUR 1-3	« Activation »/Mise en place de l'EDAB	DGPC avec le soutien des Partenaires humanitaires
J1	Publication SITREP COUN, toutes les 24h	Aire d'information du public du COUN

J1	Publication SITREP UN, toutes les 24h	OCHA
J1	Flash update, toutes les 24h	OCHA
J1	Réunion intersectorielle, tous les jours	Leads sectoriels/Co-leads/CLIO/MSF/Mouvement Croix-Rouge/AGERCA
	Réunions journalières de : 1. Groupes Sectorielles 2. Comité Thématique Éducation et Sensibilisation du public 3. Comité Thématique Évacuation et Gestion Abris Provisoires	ONG/Société civile/Institutions gouvernementales /OCHA/Agences UN /DGPC
J1	Réunions hebdomadaires de : 1. Groupe de travail Gestion de l'Information, 2. Groupe de travail Communication 3. Groupe de travail Cash 4. Groupe de travail Communication avec les Communautés Note : OCHA consolide les comptes rendus des différentes réunions et les messages clés sont inclus dans les Sitrep.	Points focaux de secteurs/ONG/Institutions /gouvernement
J2	Informar l'ERC de l'activation d'un Secteur supplémentaire pour approbation par le IASC.	HC
	Demander des coordinateurs dédiés et d'autres capacités de renfort.	Co-Lead
	Développer des messages clés pour le EHP	OCHA
	Publier des rapports de situation réguliers (quotidiens si nécessaire)	OCHA
J2 to J3	Organiser des évaluations rapides et conjointes des besoins multisectoriels (Initial Rapid Needs Assessment - IRNA) en utilisant une méthodologie convenue et un modèle commun. Assurer la coordination avec les ONG locales.	OCHA + Co-Lead
J3 to J4	Analyser et partager les informations issues de l'évaluation dès que possible et fournir régulièrement des informations sur les activités de l'organisation.	OCHA + Co-Lead
J4	Présentation des résultats de l'EDAB	DGPC
J4	Organiser un briefing des donateurs et s'assurer de leur intention de financer la réponse. Assurer la coordination avec les ONG locales. Considérer, en sus, envoi d'email aux ambassadeurs pour les engager rapidement à un haut niveau.	OCHA
	Lancer le plan d'intervention préliminaire, si nécessaire. Convenir d'un cadre de suivi et d'évaluation.	OCHA + Co-Lead
	Mobiliser les fonds d'urgence (subventions d'urgence en espèces, ERF, CERF).	HC + EHP + OCHA
J4	Considérer l'organisation d'un briefing pour le Emergency Directors' Group	OCHA
A partir de J1	Assurer la liaison avec les institutions gouvernementales appropriées sur les questions de sécurité	UNDSS
	Examiner la nécessité éventuelle d'utiliser les ressources de l'armée et de la protection civile.	EHP

	Si les contraintes d'accès sont dues à : 1. Obstacles bureaucratiques : plaider auprès du gouvernement pour une simplification des procédures de visa, d'entrée et de voyage dans les zones touchées. 2. Des hostilités en cours : évaluer la pertinence et la faisabilité des couloirs humanitaires ou de la cessation temporaire des hostilités.	HC + OCHA
	En cas d'attaques contre le personnel, les installations et/ou les biens humanitaires, identifier les solutions possibles pour atténuer les risques.	UNDSS + EHP
J5-7	Collecte et envoi des données MIRA	DGPC + les partenaires humanitaires
J8-9	Saisie et traitement des données MIRA	DGPC avec le soutien des partenaires humanitaires
J10-11	Première analyse des données MIRA	DGPC + OCHA
J12-14	Deuxième analyse et production du rapport MIRA	DGPC + OCHA + secteurs
J15	Présentation des résultats/Rapport MIRA	DGPC
J15 - 30	Évaluations sectorielles détaillées	DGPC avec le soutien des secteurs

PLAN OPÉRATIONNEL PAR SECTEUR

Les interventions ci-dessous représentent les activités génériques incluses dans l'éventail des programmes d'urgence des partenaires en Haïti. Le plan est divisé en 12 secteur d'intervention. Contenu de l'importance de la protection dans le contexte haïtien, les mesures de protection de chaque secteur sont mises en exergue.

Chaque urgence est unique et requière un plan de réponse spécifique en ligne avec la situation du moment et aux besoins identifiés. Les facteurs clés déterminants le choix des activités de réponse à une urgence, leur localisation et amplitude au moment d'une crise comprennent :

1. L'échelle et la portée de l'impact de l'aléa sur la population haïtienne ;
2. L'accès aux zones affectées, en fonction de l'état des infrastructures routières/portuaires et de la situation sécuritaire ;
3. Les financements disponibles ;
4. Les ressources humaines disponibles dans le pays ;
5. Les stocks d'urgence disponibles dans le pays.

Les agences et partenaires définiront par conséquent les activités les plus appropriés et les cibles à atteindre à l'activation du plan.

NB :

- Pour référence, le plan inclut une liste des responsables de secteur ;
- Les stocks d'urgence de plus de 15 organisations, consulter la base de donnée maintenue par le secteur logistique en tout temps disponible [ici](#).

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE, AGRICULTURE D'URGENCE

Contact Coordinateur Urgence

- PAM, Pierre Honnorat, Directeur / +509 37 01 23 60 / pierre.honnorat@wfp.org
- FAO, José Luis Fernandez / + 509 36 13 99 60 / joseluis.fernandez@fao.org
- PAM, Fabien Tallec, Coordinateur Sécurité alimentaire / +509 44 20 06 33 / fabien.tallec@wfp.org / fabien.tallec@fscluster.org

Activités	Indicateurs / Cible (à définir en fonction de l'impact de la crise)
Sous la coordination du secteur abris/NFI, fourniture d'installations et d'ustensiles de cuisine dans les camps/sites de déplacement.	# de kits distribués
Distribution de subventions inconditionnelles en espèces.	# montant and nombre de transfert et bénéficiaires
Sous la coordination du secteur nutrition, dépistage de la malnutrition (dans le cadre de l'évaluation rapide).	# de mission d'évaluation % d'évaluation incluant des questions relatives à la situation nutritionnelle.
Dans le cas d'un ouragan (Aléa 3), distribuer des assistances alimentaires aux bénéficiaires dans les 30 premiers jours pour répondre aux besoins alimentaires et améliorer la consommation alimentaire des populations en situation d'insécurité vulnérables et des denrées alimentaires dans les zones les plus touchées. Le stock ci-dessous peut être mobilisé à cet effet. Note: "L'assistance humanitaire des organismes nationaux et internationaux entre en action à partir du matin du quatrième jour et dure 30 jours, avec deux kits alimentaires de 15 jours par famille" (Plan de contingence national hydrométéorologique, DGPC, 2020, p.51)	300'000 (18% des 1,7 million)
Dans le cas de troubles civils (Aléa 1&2), distribuer de l'assistance alimentaire ou du cash aux bénéficiaires dans les 60 jours suivants pour répondre aux besoins alimentaires, améliorer la consommation alimentaire et la diversité nutritionnelle des populations en situation d'insécurité et des denrées alimentaires les plus vulnérables dans les zones les plus touchées.	% de personnes dans besoin recevant de l'aide alimentaire / 150'000 soit 10% des 1,5 million
Restaurer la production agricole à travers la distribution de semences et de matériel de plantation, la restauration du petit bétail et la réhabilitation des actifs ruraux et les petites infrastructures d'irrigation.	% de personnes dans besoin recevant de de l'assistance agricole et d'élevage / 60'000 soit 18% des 1,7 million
Mettre en place des mécanismes de coordination fonctionnels au niveau central et dans les départements concernés.	Etablissement d'un mécanisme de coordination / 1

Protection :

Veiller à ce que les femmes et les enfants, les personnes âgées et les personnes handicapées puissent accéder aux distributions de nourriture (y compris la possibilité d'accéder physiquement aux sites de distribution).

Stocks (voir la mise à jour ici)

Rations sèches	3,000 MT de riz, 750 MT de pois et 220.8 MT d'huile	Entrepôts Port au Prince, Gonaïves et Cap Haïtien
Semences et outils	<ul style="list-style-type: none"> • Semences et outils pour 42 000 ménages • Petits élevages et traitement vétérinaire pour 15 000 ménages • Matériel/équipement de pêche pour 3 000 ménages 	<ul style="list-style-type: none"> • Divers sites de production dans le pays pour les semences • Les autres intrants importés par Port-au-Prince

NUTRITION

Contact Coordinateur Urgence

- PAM, Pierre Honnorat, Directeur / +509 37 01 23 60 / pierre.honnorat@wfp.org
- PAM, Fabien Tallec, Coordinateur Sécurité alimentaire / +509 44 20 06 33 / fabien.tallec@wfp.org / fabien.tallec@fscluster.org
- UNICEF, Antonio Marro, Chargé de programme / +509 37 75 16 11 / amarro@unicef.org
- UNICEF, Anne Marie Dembele, Responsable unité Nutrition / +509 37 23 09 35 / amdembelle@unicef.org

Activités

Indicateurs / Cible

Distribution de bons d'achat d'aliments nutritifs aux ménages dont les mères enceintes et allaitantes déplacées.	% des affectés recevant de des bons d'achat
Restaurer et accroître la capacité des interventions en matière de nutrition pour les enfants de moins de cinq ans souffrant de malnutrition aiguë sévère vivant (SAM) dans les districts touchés.	des affectés de moins de 5 ans bénéficiant une aide nutritionnelle
Mettre en place des mécanismes de coordination fonctionnels au niveau central et dans les départements concernés.	Etablissement d'un mécanisme de coordination / 1

Protection :

Veiller à ce que les femmes et les enfants, les personnes âgées et les personnes âgées et les personnes handicapées puissent accéder aux distributions de nourriture (y compris la possibilité d'accéder physiquement aux sites de distribution).

ABRIS D'URGENCE ET ARTICLES ESSENTIELS NON ALIMENTAIRES

Contact Coordinateur Urgence

- IOM, Giuseppe Loprete, Chef de mission / +509 37 92 71 69 / gloprete@iom.int
- IOM, Federica Cecchet, Représentante adjointe / +509 49 0 748 72 / fcecchet@iom.int

Activités	Indicateurs / Cible
Fourniture de kits de réparation d'abris - tôles ondulées, cordes et kits de fixation (marteau, clous, pied de biche, scie) pour les ménages dont les maisons ont été partiellement détruites.	% de foyers dans le besoin ayant reçu une aide d'urgence
Transferts en espèces pour la réparation des abris d'urgence	% de personnes dans le besoin ayant reçu une aide d'urgence
Distribution de kits NFI, comprenant (selon les besoins) des kits de dignité, des casseroles, des assiettes, des ustensiles, un réchaud, une torche, des seaux, des moustiquaires et de la literie, ou des transferts d'argent ou des bons pour des produits non alimentaires.	% de foyers dans le besoin ayant reçu une aide d'urgence
Soutien aux évacuations vers des lieux sûrs.	# de personnes évacuées
Soutien à la fourniture d'abris provisoires.	% de foyers dans le besoin ayant reçu une aide d'urgence
Construction d'abris temporaires améliorables et soutien aux réparations d'urgence des abris.	% de foyers dans le besoin ayant reçu une aide d'urgence
Fourniture de services de base essentiels dans des endroits sûrs.	% de personnes dans le besoin ayant accès aux services de base
Fournir un soutien continu à l'Agence de protection civile haïtienne (DPC) sur des articles non alimentaires (NFI) la distribution et la gestion.	% de foyers dans le besoin ayant reçu une aide d'urgence
Gérer les courantes des articles non alimentaires (NFI) pipeline et des dons en nature	% de foyers dans le besoin ayant reçu une aide d'urgence
Coordonner avec les autres partenaires ce qui concerne la distribution des articles non alimentaires (NFI), compte tenu des besoins prioritaires de considération et les approches communautaires pour éviter la duplication de l'assistance	Etablissement d'un mécanisme de coordination régulier
Réapprovisionnement et pré-positionnement essentiels des articles non alimentaires (NFI) à Port-au-Prince, Gonaïves, Jacmel, Les Cayes et Jérémie prêt à fournir une assistance immédiate aux familles.	Temps pris pour le réapprovisionnement du stock
Fournir des matériaux (tels que des bâches, des outils de base et les fixations) pour remettre en état des maisons endommagées et des structures d'hébergement d'urgence endommagées.	% de foyers dans le besoin ayant reçu une aide d'urgence
Fournir des activités de renforcement des capacités afin d'aider la population touchée à reconstruire leurs maisons.	% de foyers dans le besoin ayant reçu une aide d'urgence
Protection :	
<ul style="list-style-type: none"> • Veiller à ce que toutes les personnes, en particulier les femmes et les enfants, les personnes âgées et les personnes handicapées, puissent accéder aux sites de distribution et/ou aux services et fournir un transport si nécessaire. • Assurer un éclairage adéquat dans les camps/zones d'installation. • Mettre en place un responsable politique féminin dans les camps/zones d'installation. • Préconiser la mise en place d'équipes de sécurité composées de femmes dans les camps, les zones de sécurité et les sites de déplacement. • Assurer l'inclusion de représentants des femmes, des enfants et des personnes handicapées dans la gestion des camps et les autres interventions humanitaires (lien avec le groupe de coordination des abris). 	

EAU, ASSAINISSEMENT ET HYGIÈNE

Contact Coordinateur Urgence

- UNICEF, Bruno Maes, Représentant /+509 36 24 17 77 / bmaes@unicef.org
- UNICEF, Raoul de Torcy, Représentant adjoint / +509 34 93 3 423 / rdetorcy@unicef.org
- UNICEF, Beneche Joseph, Responsable WASH / +509 44 25 78 89 / jbeneche@unicef.org

Activités	Indicateurs / Cible
Distribution d'article non alimentaires WASH: <ul style="list-style-type: none"> • Jerricans de 10L pour les familles • Kits d'hygiène 	% de foyers dans le besoin ayant reçu une aide d'urgence
Fourniture d'eau douce et d'articles de stockage de l'eau : <ul style="list-style-type: none"> • Mise en place de réservoirs d'eau de 1 000 L pour collecter l'eau des camions, et assurer des • Pratiques de chloration adéquates • Fourniture de réservoirs souples d'eau (10 000 L) et de réservoirs (11 000 L). • Transport de l'eau par camion à l'aide de camions de 4 000 à 6 000 L ou de camions-citernes • Installation d'unités mobiles de purification de l'eau 	% de sites d'urgence établi en ligne avec les standards UNICEF
Distribution de matériel d'analyse de l'eau.	% de sites analysé
Installation d'installations sanitaires d'urgence séparées pour les hommes et les femmes (5-6 douches/unité), y compris une intimité adéquate pour les femmes et un éclairage et une sécurité appropriés.	% de sites d'urgence établi en ligne avec les standards UNICEF
Installation de toilettes d'urgence séparées pour les hommes et les femmes.	% de sites d'urgence établi en ligne avec les standards UNICEF
Distribution de moustiquaires Distribution de filtres à eau	% de sites d'urgence établi en ligne avec les standards UNICEF
Garantir l'accès à l'eau potable (7.5L-15 l / jour / pers) pour toutes les personnes affectées.	% de sites d'urgence établi en ligne avec les standards UNICEF
Assurer une réponse rapide à tous les cas de choléra dans les zones touchées	Mise en place de programme de réponse ad-hoc
Sensibiliser les personnes affectées sur les risques en santé publique et de la protection contre le choléra.	% des personnes à risque informés
Assurer la gestion et l'élimination des excréments adéquats dans les zones touchées (20 pers / WC).	% de sites d'urgence établi en ligne avec les standards UNICEF
Fourniture d'eau et d'assistance sanitaire pour les familles qui rentrent chez elles.	% de foyers dans le besoin recevant une assistance de retour
Protection : <ul style="list-style-type: none"> • Garantir l'accès à des latrines et à des installations de bain accessibles et séparées par sexe pour les personnes déplacées et les personnes dans le besoin. • Faciliter l'accès à la distribution d'eau et l'accès à l'eau potable pour les personnes handicapées, vulnérables et âgées. 	

SANTE

Contact Coordinateur Urgence

- OPS/OMS, Dr. Maureen Birmingham, Représentante /+509 28 14 30 00 / birmingham@paho.org
- OPS/OMS, Chantal Calvel /+509 48 8 987 66 / calvelc@paho.org
- OPS/OMS, Giliane Maloire / +509 48 90 72 12 / magloireg@paho.org

Activités	Indicateurs / Cible
Fournir une assistance technique pour soutenir le déploiement du personnel médical afin de fournir des soins médicaux vitaux au lendemain d'une catastrophe.	# de personnel de santé mobilisé
Renforcement de la promotion de la santé et de la surveillance pour prévenir les épidémies.	# de campagne promotionnelle mise en place # de cellule de monitoring mise en place / 1
Fournir des services de santé mentale et de soutien psychosocial aux survivants.	% des personnes dans le besoin recevant un soutien psychosocial
Fournir des services de santé génésique aux femmes et aux jeunes filles dans les abris/camps temporaires.	% de camps ayant un service de santé génésique
Renforcer la disponibilité des soins obstétricaux et néonataux d'urgences dans communautés affectées par des situations d'urgence	# de bénéficiaires directes de soins SONU
Appuyer l'élaboration d'une cartographie des partenaires de santé	Cartographie des partenaires de santé disponible
Renforcer l'accès universel au paquet de services essentiels en santé sexuelle et reproductive pour prévenir les grossesses précoces ;	# d'adolescents bénéficiaires de service de santé sexuelle et reproductive
Fournir une assistance aux adolescentes enceintes ou ayant déjà un enfant pour faire face aux risques de santé liés à la maternité et améliorer les opportunités d'autonomisation économiques et sociales	# d'adolescentes mères ayant bénéficié d'une assistance
Renforcer les activités de promotion de dons et de collecte de sang dans les communes	# d'activités de promotion et de collecte de sang réalisées
Assurer la prise en global survivants. tes de violence sexuelle	% des survivant ayant bénéficié d'une prise en charge complet
Fournir des kits de protection Covid-19 et coordonner les intervention s des partenaires	# de structure de coordination Covid-19 / 1 % des personnes dans le besoin un kit
Fournir des d'équipements et de fournitures médicales pour la réponse aux catastrophes.	% des personnes dans le besoin recevant une aide médicale
Restaurer la capacité de prestation des soins de santé et l'accès aux services de santé dans les zones les plus touchées, y compris l'accès au traitement du choléra et de soins d'urgence	Durée de la réhabilitation des bâtiments et système de soin de santé % des centre de santé affectés restaurés
Accroître la surveillance épidémiologique pour soutenir la détection précoce et la gestion en temps opportun des éclosions de maladies.	# de centres de surveillance épidémiologique mis en place # de rapport épidémiologiques émis
Intensifier la lutte anti- vectorielle et des mesures de protection de la santé environnementale dans les zones touchées.	# de programme de lutte antivectoriel mis en place
Assurer une réponse rapide et efficace aux épidémies de choléra dans les communautés touchées.	% de personnes malades traitées # de campagne de promotion mise en place

Soutenir la coordination efficace de l'assistance dans le domaine de la santé et de la gestion de l'information pour répondre efficacement aux besoins humanitaires les plus urgents.

de personnes détachées dans le centre de crise (e.g. DGPC)
de rapports de situation mis

Protection :

Employer suffisamment de personnel de santé féminin ayant des compétences et une expérience du travail avec les femmes et les enfants.

SUIVI DES DÉPLACEMENTS (DTM)

Contact Coordinateur Urgence

- IOM, Giuseppe Loprete, Chef de mission / +509 37 92 71 69 / gloprete@iom.int
- IOM, Claire Gaulin, Chargée de projet (assistance aux migrants) / +509 46 97 43 36 / cgaulin@iom.int

Activités	Indicateurs / Cible
Identifier et enregistrer les personnes déplacées afin d'accéder / évaluer les besoins et d'éviter les duplicatas dans la fourniture d'assistance. Suivi humanitaire de mouvements de population.	% des déplacés enregistrés
Développer des profils des personnes concernées (y compris les indicateurs de protection), les fournisseurs de services (Qui fait quoi Où (3W), les communautés d'accueil et les autorités locales	# de 3W / 1
Effectuer des évaluations et surveiller les besoins et les lacunes de l'intervention	# Evaluation effectuées # de system de monitoring en place
Analyser les données afin de déterminer les besoins en matière de protection et d'assistance et de les partager avec les partenaires humanitaires.	# de rapport de situation mis / Hebdomadaires

PROTECTION

Contact Coordinateur Urgence

- OHCHR, Hanan Talbi, Représentante / +509 37 84 76 54 / talbih@un.org
- OHCHR, Seynabou Dia, Chargé des droits humains / +509 31 27 38 06 / seynabou.dia@un.org
- OHCHR, Ouvens Jean Louis, Chargé des droits humains / +509 37 03 18 33 / jeanlouiso@un.org
- FNUAP, Sindie Frederic, Consultante VBG / +509 37 01 43 41 / frederic@unfpa.org
- UNICEF, Geslet Bordes, Chargé de programme / +509 37 02 14 66 / gbordes@unicef.org
- IOM, Claire Gaulin, Lead du sous-groupe Migrants / +509 42 22 93 88 / cgaulin@iom.int

Activités	Indicateurs / Cible
Convoquer une réunion de coordination sectorielle avec les participants et établir une liste de qui fait quoi dans quelle zone.	# liste établie et partagée avec les partenaires / 1
Formation/sensibilisation à la Protection des intervenants, des comités de village/quartier et des populations	# de formations données # de personnes formées à la Protection" # d'organisations/entités impliquées dans les formations"
Recherche, réunification et prise en charge des enfants non accompagnés ou séparés de leur famille.	# d'enfants séparés pris en charge % des enfants séparés réunis avec leur famille
Activation des mécanismes de référencement, par exemple en matière de violence sexuelle et sexiste, de protection de l'enfance, et de protection des personnes déplacées, retournées, rapatriées ou expulsées vulnérables.	# de mécanismes mis en place / 3
Création d'espaces adaptés notamment aux enfants et aux femmes pour la prévention de la violence (y compris la violence sexiste) et mise en place de services de soutien aux survivants(tes)	# d'espaces établis # de x survivants(tes) assistées via ces espaces et ces services
Assurer la protection, la sécurité et le respect des droits des populations affectées, notamment des femmes et des enfants, les migrants et personnes déplacées internes, les personnes vivant avec un handicap et autres groupes vulnérables.	# de plaidoyers effectués
Assurer la fourniture d'articles nécessaires dans les sites de déplacés et les zones de retour (lien avec les groupes de coordination des abris et de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène et en coordination étroite avec le groupe "Camp Coordination and Camp Management" (CCCM)).	% des projets des partenaires et autres secteurs incluant un volet protection % de financements alloués à la protection
Veiller à ce que la gestion des sites et les autres interventions humanitaires incluent une sensibilité aux personnes vulnérables (les femmes, les enfants, personnes handicapées, LGBTI, personnes déplacées, retournées, rapatriées ou expulsées vulnérables, personnes âgées, etc).	% des bénéficiaires des projets étant des personnes vulnérables et/ou des cas de protection
"Garantir l'accès aux services intégrés de santé reproductive pour couvrir les besoins les plus urgents des femmes et des filles (en lien avec les groupes de coordination des secteur Santé, WASH et des abris).	% des femmes et filles dans le besoin recevant un kit
Plaidoyer et aide juridique pour le remplacement des documents d'état civil perdus dans la crise (tels que les certificats de naissance, les cartes d'identité, etc.)	% de personnes ayant demandé un appui sur cette question % qui ont obtenu le remplacement de leurs documents perdus
Assurer que les personnes vulnérables affectées par la situation d'urgence soient identifiées et aient un accès égal et en toute sécurité à l'aide humanitaire.	% de rapports de situation et de données sur les besoins ou identifiant les personnes vulnérables (données désagrégées) % des personnes vulnérables affectées par la situation d'urgence qui ont pu

accéder de manière sûre et égale à une aide humanitaire".

Évaluer et répondre aux besoins psychosociaux des populations touchées.

% des évaluations de terrain incluant les aspects psychosociaux
% de personnes affectées par l'urgence ayant reçu un soutien psychosocial.

Plaidoyer auprès des autorités sur la prise en compte des recommandations relatives aux droits de l'homme lors de la gestion des crises humanitaires (Examen périodique universel, rapporteurs spéciaux, etc.)

de plaidoyers effectués
% de recommandations mises en œuvre

EDUCATION

Contact Coordinateur Urgence

- UNICEF, Brice Saintil, Chargé Education /+509 37 74 49 04 / bsaintil@unicef.org

Activités	Indicateurs / Cible
Soutien psychologique aux enfants, notamment en maintenant des espaces adaptés aux enfants, et suivi et la formation des enseignants, des agents et des membres de la communauté.	% d'enfants dans le besoin bénéficiant d'une aide psycho-sociale # « d'espaces amis des enfants » créés # de formations donnée
Distribution de sacs de retour à l'école et de chaussures.	% des enfants dans le besoin ayant reçu un sac
Distribution de matériel d'enseignement, d'apprentissage et de loisirs aux garçons et les filles affectés ainsi qu'aux enseignants.	# de kits distribués
Facilitation de la coordination entre la communauté et les parties prenantes.	Un groupe de coordination établi et fonctionnel
Réhabiliter les écoles pour assurer la réouverture dès que possible.	# d'école affectée réhabilitée
Mettre en œuvre des programmes d'alimentation scolaire dans les écoles touchées. L'alimentation scolaire devra agir comme un rappel pour la fréquentation scolaire tout en assurant les nutriments adéquats pour les enfants touchés.	% des écoles affectées bénéficiant d'un nouveau programme d'alimentation scolaire
<p>Protection :</p> <p>Veiller à ce que les espaces adaptés aux enfants et les écoles réhabilitées soient accessibles aux élèves et aux enseignants handicapés.</p> <p>Mettre en place des directives et des mécanismes pour surveiller et signaler les cas d'abus et d'exploitation.</p>	

LOGISTIQUE ET TÉLÉCOMMUNICATION

Contact Coordinateur Urgence

- WFP, Patrick Sautron, Emergency Preparedness Officer / +509 47 56 92 96 / patrick.sautron@wfp.org
- WFP, Aissata Conde, Logistics Officer / +509 47 79 25 89 / aissata.conde@wfp.org

Activités	Indicateurs / Cible
Soutenir l'acheminement de l'aide humanitaire aux populations touchées en augmentant la capacité de la logistique.	100% de l'aide humanitaire des répondants est acheminé et distribué dans les délais requis /100%
Coordonner avec les partenaires lorsque l'accès est limité due à l'insécurité afin de grouper les livraisons et d'optimiser la logistique, ceci en lien avec les acteurs de la sécurité. Participer au groupe "Access".	Réunion de coordination mise en place avec les partenaires opérationnels / Au cas par cas
Mettre à la disposition des services de communications voix et données fiables et indépendantes qui sont reconnues comme une priorité pour une réponse humanitaire réussie.	Disponibilité immédiate de la communication voix et data pour les répondants / 100%
Améliorer la coordination, la prévisibilité, la rapidité et l'efficacité de la réponse de la logistique d'urgence par le Groupe de travail logistique.	# de réunions de coordination organisés durant l'urgence et accès immédiat à l'information logistique (plateforme GIS et minutes) / 100%
Fournir les informations sur les contraintes d'accès en temps réel au travers de la plateforme	# de cartes produites et/ou mises à jour disséminée aux répondants / 100%

RELÈVEMENT PRÉCOCE ET MOYENS DE SUBSISTANCE

- TBC

Activités

Travailler en étroite collaboration avec les autorités gouvernementales pour éliminer les débris et les déchets afin de dégager les routes d'accès aux communautés.

Démolir les maisons gravement endommagées

Soutenir les autorités et les communautés à engager des activités immédiates génératrices de revenus et de rétablir les moyens de subsistance.

Indicateurs / Cible

de programme de relèvement précoce financés dans les programmes d'urgence et/ou de réhabilitation

% des maisons gravement endommagées déblayées

% des personnes dans le besoin participant à un programme générateur de revenus

COORDINATION ET SERVICES DE SOUTIEN

Contact Coordinateur Urgence

- OCHA, Christian Cricboom, Chef de bureau / +509 37 02 51 80 / cricboom@un.org
-

Activités	Indicateurs / Cible
Renforcer les mécanismes et les stratégies de coordination humanitaire nécessaires au niveau national et sur le terrain pour répondre aux besoins d'urgence.	Réunion intersectorielle et HPC / 1 par semaine
Plaidoyer auprès des partenaires pour les inciter à une coordination sectorielle proactive et un partage d'information réguliers entre les acteurs	Réunion intersectorielle et HPC / 1 par semaine
Soutenir la mobilisation des ressources pour la réponse au travers un appel Éclair, CERF.	Appel Éclair & CERF / 1
Renforcer le plaidoyer et la gestion de l'information à l'appui des actions prioritaires.	Production de Sitrep et message-clefs / Hebdomadaire
Inviter les acteurs non-humanitaires et de développement (e.g. World Bank) afin d'encourager le lien (Nexus) avec UNDAF en Haïti et ses 5 thèmes prioritaires (les services sociaux de base, la réduction de la pauvreté et l'emploi, la résilience, l'égalité des sexes et la protection, et la gouvernance.)	Inviter les partenaires non-humanitaires aux réunions de coordination à titre d'observateurs / Au cas par cas

APPROCHE GENRE

Contact Coordinateur Urgence

- TBC, GenCap Advisor

Activités

Indicateurs / Cible

S'assurer que les données récoltées sont ventilées par âge et par sexe.

% de rapport sexo-spécifique avec données désagrégée

S'assurer que les stratégies de réponses ont une approche sexo-spécifique permettant de répondre aux besoins et priorités de la population de façon ciblée, en fonction des besoins spécifiques des femmes, des hommes, des filles et des garçons (e.g. sélection des bénéficiaires).

% de plan de réponses des partenaires ayant des considérations spécifiques aux besoins des femmes et les filles.





S'assurer que l'accès à l'aide et les modalités de distribution prennent en compte les considérations du genre.








% des modalités de distribution plan de réponses des partenaires ayant des considérations spécifiques aux besoins des femmes et les filles.








ACTIONS DE PRÉPARATION MINIMALES









Les actions minimales de préparation (AMP) suivantes représentent un ensemble de 47 activités préparatoires essentielles devant être entreprises en Haïti afin d'optimiser la coordination inter-agences de la réponse dès le début d'une urgence humanitaire. Les MPA se concentrent sur des actions pratiques et la liste est mise à jour régulièrement pour refléter les avancées du système des Nations-Unies à Haïti.






A initier		En cours		Terminé	
-----------	-----------------------------------------------------------------------------------	----------	-----------------------------------------------------------------------------------	---------	-----------------------------------------------------------------------------------

SUIVI DES RISQUES					
MÉCANISME DE SURVEILLANCE DES RISQUES					
	Actions de préparation minimale	Statut	Date	(Co-)Lead	Actions prises
1	Identifier et établir une liste des points focaux du suivi des risques			EHP	Pas de points focaux spécifiques établis mais le PNUD et la DGPC sont en charge de la cartographie des vulnérabilités
2	Établir un système de surveillance et d'analyse des alertes précoces, y compris les dates d'action pour les risques saisonniers.			OCHA / PNUD / DGPC	Les partenaires de l'EHP sont en veille constante sur la situation du pays au moyen de divers outils de communications établis tels que des groupes Whatsapp inter-agence ou sectoriel. OCHA maintient également un aperçu de la situation sécuritaire sur la base de multiples sources. Celles-ci sont représentées sur une carte interactive disponible ici .
3	Veiller à ce que la discussion sur les risques évolutifs soit une mise dans l'agenda du EHP de manière récurrente.			OCHA	Le EHP se réunit de manière régulière et prend les mesures appropriées au fur et à mesure de l'évolution de la situation dans le pays.
DISPOSITIFS DE COORDINATION ET DE GESTION					
ORIENTATION DE BASE					
4	Familiariser les partenaires humanitaires, le gouvernement et les autres partenaires clés avec les éléments suivants : Principes humanitaires Architecture humanitaire haïtienne Outils de réponse internationaux			OCHA	L'EHP participe et/ou organise des ateliers avec les partenaires locaux, notamment la DGPC. Ce travail requiert un engagement constant et est limité par la disponibilité des différents acteurs
EQUIPE HUMANITAIRE DE PAYS					

5	Revoir le mandat du EHP, y compris la structure de coordination et les membres en fonction des changements de priorités dans le pays.			OCHA	Ceci est fait de manière ad-hoc et en fonction des besoins. Par ex. Le groupe sur l'accès a été activé suite aux difficultés rencontrées durant et après le Peyi lock.
6	Maintenir un EHP inclusif comprenant une liste actualisée des contacts des représentants du gouvernement, des ONGs et du Mouvement de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.			OCHA	OCHA maintient et met à jour plusieurs liste des acteurs présents à Haïti ainsi que leur présence opérationnelle dans le pays. La liste de contact inclut plus de 1600 personnes, catégorisées par secteurs, agences, etc. La liste de présence opérationnelle compte plus de 200 entrées.
7	Établir un calendrier des réunions et des activités trimestrielles de l'équipe humanitaire de pays, y compris les réunions régulières des groupes de travail sectoriel.			OCHA	OCHA maintient le calendrier des réunions intersectorielle et du EHP mais il n'y a pas de capacité suffisante pour établir et publier un calendrier complet des différentes réunions au niveau sectorielle. Les points de contact des différents secteurs peuvent être contactés en tout temps.
8	Rédiger un plan de Contingence, y compris des procédures opérationnelles standard (POS), afin de répartir les responsabilités en matière d'intervention.			OCHA et EHP	Le plan de contingence a été établi en juin 202 et doit être mis à jour lors de changements dans la capacité des partenaires et/ou du système de coordination.
9	Sensibiliser l'ensemble du personnel humanitaire international et national, ainsi que les autorités locales et nationales, aux droits, à la protection et à la sécurité des personnes handicapées et renforcer encore leurs capacités et leurs compétences pour identifier et inclure les personnes handicapées dans les mécanismes de préparation et de réponse humanitaires.			EHP	Des acteurs thématiques sont chargés des questions de handicap mais une approche plus consistante et soutenue est nécessaire.
GOVERNEMENT					
10	S'assurer que des procédures/protocoles clairs soient mis en place entre le EHP et le gouvernement pour demander/accepter l'assistance internationale.			OCHA	Des "SOPs" spécifiques, ce plan de contingence ainsi que le plan national de gestion des désastre spécifient les arrangements nécessaires.
11	S'assurer que toutes les agences humanitaires connaissent les structures de coordination gouvernementales respectives pour la réponse d'urgence.			OCHA	Le EHP se réunit régulièrement et permet aux agences de se familiariser sur les structures de coordination. Le plan de contingence inter agence est partagé avec les partenaires humanitaires.

12	Préciser si le gouvernement a l'intention d'utiliser des moyens militaires en cas d'urgence et établir des protocoles clairs pour la coopération/coordination conformément aux directives internationales en la matière - (Directives d'Oslo).			OCHA/OC HA	De façon ad hoc et au besoin, le gouvernement sollicitera du soutien CMCOORD. La DGPC est le point de contact et est en relation avec certain centre de commandement militaire dans la région.
13	S'assurer que les exigences telles que les autorisations douanières, les visas et l'accès aux populations affectées sont soient établies et claires pour toutes les parties prenantes.			RC/OCHA	A poursuivre
ONG/SOCIÉTÉ CIVILE					
14	Mettre en place un système de communication bidirectionnel, opérationnel et ainsi qu'une coordination avec les ONG locales et la société civile, y compris les organisations de femmes et de personnes en situation de handicap afin d'assurer un flux d'informations en temps utile avant et pendant une urgence.			Groupe de communication	Un tel groupe est prévu dans le HRP mais n'a pas été encore créé.
15	Mettre à jour de la cartographie des ONG locales et de la société civile y compris les organisations de femmes et des personnes en situation de handicap afin de favoriser leur réactivité dans les situations d'urgence				
MOBILISATION DES RESSOURCES					
16	Compiler une liste de contacts pour les donateurs nationaux et régionaux et les points focaux techniques.			OCHA	OCHA maintient la liste
17	Familiariser le EHP avec les outils et procédures de plaidoyer et de collecte de fonds.			OCHA	OCHA s'assure que les partenaires soient au courant des modalités du CERF. De nombreux CERF on été fait dans le pays et les partenaires sont familiarisé avec le processus.
18	Renforcer le Groupe d'appui de la coopération internationale (GACI).			Secretariat GACI (PNUD/OC HA/DGPC)	Le GACI se réunit de manière mensuelle sous l'égide du PNUD.
19	Offrir une formation/briefing annuelle aux nouveaux points focaux humanitaires, incluant ceux identifiés chez les bailleurs/ambassade pour accélérer leur familiarisation avec le HRP, le Plan de contingence, les procédures générales, les contacts principaux, etc..			OCHA	Activité suggérée par le Canada.








COMMUNICATION PUBLIQUE ET DÉFENSE DES INTÉRÊTS					
20	Identifier et familiariser les points focaux de Communication/Information Publique avec les directives du IASC sur l'information publique.			UNFPA	Un groupe de communication existe et est géré UNFPA
ÉVALUATION DES BESOINS/GESTION DES INFORMATIONS/SUIVI DES RÉPONSES					
ÉVALUATIONS					
21	S'assurer que les partenaires humanitaires et gouvernementaux connaissent les directives opérationnelles de l'IASC sur l'évaluation des besoins.			OCHA avec le soutien de RC O	Un atelier sur les pratiques d'évaluation a été conduit avec les partenaires en 2018, et 2019 (40 enquêteurs nationaux formés). Du au Covid, pas de nouvelles formations ont eu lieu.
22	Harmoniser les méthodologies d'évaluation, les exigences en matière de rapports, les outils et les modèles, y compris les données ventilées par sexe et par âge et les informations tenant compte de la dimension de genre.			EHP	La clarification sur les différents outils d'évaluation, en particulier les formats d'évaluation rapide du gouvernement et le MIRA est bien établie.
GESTION DE L'INFORMATION					
23	Établir une liste de contacts des points focaux IM au sein des secteurs.			Chefs de groupe	Pas de liste en tant que tel ni de groupe de travail.
24	Élaborer des ensembles communs de données de préparation (COD) et des données opérationnelles fondamentales (FOD), y compris des données ventilées par sexe et par âge et les poster sur HDX.			OCHA	Les COD et FOD sont disponibles sur https://data.humdata.org/organization/ocha-haiti
25	Développer un instantané/un aperçu général en matière de genre pour le pays, examiner l'analyse par sexe préexistante des ONG, des pouvoirs publics et des agences des Nations Unies.				Un spécialiste Genre va rejoindre l'équipe d'OCHA courant 2021. Les priorités dans le domaine seront réévaluées à ce moment-là.
26	Mettre en place une liste consolidée de contacts pour les intervenants d'urgence, ainsi qu'une liste des stocks d'urgence.			OCHA&EHP	OCHA maintient une liste de contact spécifique aux acteurs de l'urgence. Une liste des stocks (partielle) est disponible dans le plan de contingence. Le PAM a un site dédié pour ces propre stocks. (ici)
27	Élaborer une cartographie des partenaires. Convenir d'un modèle de matrice 3W, d'un calendrier de réunions et d'un registre d'évaluation.			OCHA EHP	OCHA maintient une carte de la présence opérationnelle. En cas de crise, des mises à jours spécifiques à l'action des partenaires (réponse d'urgence) seront également comptabilisées
SUIVI DES INTERVENTIONS/RÉPONSES					






28	Mettre en place un mécanisme de suivi et d'évaluation des opérations de réponse.			RC EHP OCHA	OCHA consolide les informations des partenaires dans des rapports de situations (Sitrep). Pour les activités prévues dans le HPC, un monitoring spécifique est effectué en cours d'année au travers du HPC Monitoring Tool.
29	Utiliser des marqueurs politiques égalité homme-femme pour évaluer l'efficacité de l'incorporation de l'égalité des genres par un programme dans la planification et la mise en œuvre, et de fournir des directives pour l'amélioration du processus.			OCHA	Cela n'est pas encore fait de manière systématique au niveau du EHP. Certaines agences font leur propre monitoring des marqueur genre (e.g. PAM).
30	Développer et d'entretenir des mécanismes de retour d'information pour les femmes, filles, hommes et garçons dans le cadre des programmes			EHP	Pas de mécanisme global est prévu mais les différents partenaires font remonter l'information au niveau sectoriel. Des lignes de communication (hotline) existe au niveau du pays Un groupe de travail "Engagement des Communautés / AAP" existe.
31	Les agences onusiennes, en tant que signataires de la Charte sur l'inclusion des personnes handicapées dans l'action humanitaire, respecte l'engagement de la charte en ce qui concerne la programmation des activités d'intervention d'urgence afin de donner aux personnes handicapées les moyens d'agir et de promouvoir une intervention universellement accessible. http://humanitariandisabilitycharter.org/the-charter/	 		UNFPA	Les acteurs travaillant sur le handicap sont invités aux réunions intersectorielles. Formation sur la prévention du VIH, la VBG et l'inclusion en situation humanitaire au profit des points focaux protection de la DGPC dans les dix départements. (Mai 2021)

LA CAPACITÉ OPÉRATIONNELLE ET LES DISPOSITIONS PRISES POUR ASSURER LES SECOURS ET LA PROTECTION

PRINCIPES OPÉRATIONNELS

32	Assurez que les partenaires du secteur/cluster connaissent bien les éléments suivants : <ul style="list-style-type: none"> - La centralité de la protection - Directives sur la responsabilité envers les populations affectées (AAP) et la communication avec les communautés affectées (CwC) - IASC Déclaration de politique sur l'égalité 			OCHA avec le soutien de OCHA	LE HPC prévoit la création d'un groupe de travail AAP.
----	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------	--	------------------------------	--------------------------------------------------------

33	PSEA : établir des systèmes de gestion appropriés pour solliciter, entendre et agir en fonction des voix et des priorités des personnes affectées et y donner suite de manière coordonnée, y compris pour l'exploitation et les abus sexuels, avant, pendant et après une situation d'urgence, ceci, en ligne avec les engagements du IASC sur la responsabilité envers les personnes affectées et la protection contre l'exploitation et les abus sexuels.			EHP	Un rappel des règles sur le PSEA doit être fait au niveau des agences de façon régulière.
PARTENAIRES					
34	Établir un groupe de travail inclusif incluant la participation des ONG et du Mouvement de la Croix-Rouge, et du Croissant-Rouge.			Agences chefs de file des clusters	Un groupe intersectoriel existe et communique au travers des réunions régulières et un groupe de messagerie (Whatsapp).
35	Établir un protocole de communication fonctionnel avec l'homologue du secteur gouvernemental concerné.			Agences chefs de file OCHA et	Les relations entre chefs de file et les homologues gouvernementaux sont régies par les arrangements de travail entre les personnes/organisations concernées.
SERVICES D'ASSISTANCE HUMANITAIRE					
36	Maintenir à jour la liste des stocks de biens d'urgence disponibles dans le pays			Agences	Un aperçu partiel des stocks est disponible dans le plan de contingence. Lors d'une urgence, chaque agence fait le suivi de ses propres stocks.
37	Entretien régulier des véhicules (MOSS) des agences			Agences	Il est présumé que les responsables administratifs des agences effectuent l'entretien des véhicules en règle avec les standards internationaux et MOSS.
38	Entretien et mise à jour du matériel informatique et de communication			Agences	Il est présumé que les responsables administratifs des agences effectuent les mises à jours suivant standards internationaux
CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT					
39	Identifier les besoins logistiques clés pour le transport des articles de secours (transport routier, aérien, maritime et solutions de stockage)			PAM/Secteur Logistique	La participation du Secteur Logistique aux différents forums de coordination permettra de quantifier les besoins logistiques nécessaires une fois que les évaluations de ces besoins seront présentées par les parties prenantes gouvernementales et de l'EHP. Les capacités de transport routier sont déjà prêtes pour être activées (soit au travers des contrats en cours avec les prestataires privés, soit au travers de la flotte des camions du PAM).

					<p>Le transport aérien pourra être effectué au travers du service aérien UNHAS (pour le moment jusqu'à fin Juillet 2021 si pas de financements complémentaires).. Selon la/les zones d'intervention, le stockage temporaire pourra se faire sur les entrepôts existants du PAM (Ouest, Artibonite et Nord), sur les entrepôts privés identifiés (Sud, Sud-Est et Nord) ou au travers de l'installation d'unités de stockage mobiles (24 à 48h). Le transport maritime pourrait être assuré par un partenaire international du secteur logistique (ATLAS/HI), sous réserve de la disponibilité de financements.</p>
40	Identifier les contraintes d'accès logistique, en fonction du type d'urgence (hydrométéorologique, sécuritaire, etc.)				L'utilisation du réseau de partenaires et de l'interface logicielle dédiée (application mobile) devrait permettre de cartographier en temps réel les difficultés et/ou contraintes d'accès identifiées par les partenaires sur le terrain.
VIOLENCE BASÉE SUR LE GENRE					
41	Constituer et maintenir un groupe de travail spécifique sur les questions de VBG.			UNFPA	Le groupe a été constitué et se réunit mensuellement
42	Préparés des SOPs et partager largement disséminés aux acteurs humanitaires.			UNFPA	Un plan d'action annuel a été élaboré et approuvé par le groupe en 2021. Le plan de contingence VBG/SR a été élaboré en 2018 et prend en compte les chiffres de planification du plan de contingence national tous les ans. Les SOPs du groupe n'ont pas encore été élaborés vu que cela doit se faire sous le leadership du MCFDF
43	Formation/Coaching/Sensibilisation sur l'intégration du volet VBG des membres du groupes sur l'action Humanitaire, des groupes sectoriels, et de la taskforce sur le renforcement des capacités.			UNFPA	En cours
44	Mise à jour et dissémination d'un système de référencement national de VBG.			UNFPA	En cours

45	Mise à disponibilité de données et analyses sur les VBGs (tel que: #contribution aux rapports humanitaires (3W, Sitreps), # rapports d'analyse sur la tendance/prévalence des VBG, # acteurs formés sur les outils de collecte de données/évaluation rapides de besoins) pour une meilleure planification et mise en œuvre des mesures de protection.	●		UNFPA et OCHA	En cours
46	Élaboration de matériel d'information, d'éducation et de communication, partenariat avec des médias, diffusion de message clefs sur les VBG.	●		UNFPA	En cours
47	Une note de plaidoyer est développée et disséminée sur la situation des VBG en Haïti.	● ●		UNFPA OIM MCFDF, OPC, UNFPA, OHCHR	Une note de plaidoyer pour dénoncer les violences par les gangs armés sur les déplacés de Tabarre Issa a été publiée en mai 2021. En cours
48	Apporter une assistance aux personnes survivantes de VBG et garantir l'accès au parquet de prise en charge (médicale, psychosocial, légale, économique) aux survivants de VBG.	●		UNFPA, MSPP, MCFDF, MJSP	En cours
49	Accompagner la mise en place des mécanismes de prévention de l'exploitation des abus sexuels (# de membres du groupe formés sur la PSEA, # de formation et sensibilisation réalisées sur la PSEA.	●		UNFPA	En cours
SANTÉ					
50	Mettre à jour la cartographie et la disponibilité des services de santé sexuelle et reproductive	●		UNFPA	Collecte de données du monitoring des SONU 2020 réalisée. Cartographie de services SONUs en cours